

LE FÉMINISME DANS TOUS SES DÉBATS

Sommaire

Edito par Ariane Hassid	3
Petite histoire partielle du féminisme par Mathieu Bietlot.....	4
Universalisme, particularisme et essentialisme par Bérengère Marquès-Peirera.....	8
Penser les droits humains pour les femmes par Anne Lagerwall.....	11
Chronologie d'une révolution : de Weinstein à #etmaintenant par Jean-François Grégoire.....	14
Maccarthysme porçin, #Notme par Sandy de Orges.....	18
Cé féminisme qui mettrait la démocratie en danger par Paola Hidalgo.....	22
On ne peut plus rien dire par Alice Willox.....	26
Charge mentale + care = plafond de verre? par Manoé Jacquet.....	29
En tant qu'homme, je ne suis pas féministe, peut-être proféministe par Patric Jean.....	32
Un féminisme à la croisée des luttes par Anne-Claire Orban.....	35
Réaffirmer la féminité de la langue par Mathieu Bietlot.....	38

Bruxelles Laïque asbl
Avenue de Stalingrad, 18-20 - 1000 Bruxelles
Tél. : 02/289 69 00 • **Fax :** 02/289 69 02
E-mail : bruxelles.laique@laicite.be • <http://www.bxlaique.be/>



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

EDITOrial

L'égalité entre les femmes et les hommes fait partie des principes fondamentaux et non négociables du mouvement laïque.

On pourrait croire que ce principe est en grande partie acquis et effectif. Or, nonobstant des avancées décisives au cours du siècle dernier, nous sommes encore loin du compte. Il reste des combats à mener et certaines causes qu'on pensait gagnées sont régulièrement battues en brèche.

Cet objectif de l'égalité est partagé par de très nombreuses femmes et par des hommes... un peu moins nombreux. Mais les stratégies pour l'atteindre et les chemins pour s'en approcher divergent en de nombreux points, surtout lorsqu'il est question d'instaurer une égalité profonde et réelle dans tous les aspects de la vie, sans se limiter aux domaines des droits ou des rémunérations. Les moyens de réaliser cette belle finalité divisent la société et même les mouvements féministes. Ils sont l'objet de vives controverses, comme l'ont rappelé les polémiques qui ont défrayé la chronique ces derniers mois suite à l'affaire Weinstein ou à l'édition d'un manuel scolaire en écriture inclusive. En outre, depuis quelques années, ce sont les féministes africaines ou musulmanes qui ont ouvert un débat au sein du féminisme occidental, qualifié de "bourgeois".

Au nom de notre démarche critique et de notre approche globale, nous avons souhaité, avec ce nouveau dossier de *Bruxelles Laïque Echos*, mettre tous ces débats en perspectives. Et, dans un souci d'éducation permanente, il nous a paru opportun de commencer par quelques rappels historiques et quelques clarifications conceptuelles. Ce recul et cette mise en perspective sont d'autant plus nécessaires qu'une large part des débats récents s'est déroulée sur les réseaux sociaux où l'argumentation et la nuance ne sont pas souvent de mise et où l'on trouve le pire comme le meilleur.

Nous avons cherché à faire se répondre différents points de vue qui vous permettront de vous forger votre propre opinion.

Pour les apprécier à leur juste mesure, il est important de comprendre d'où viennent les stratégies les plus radicales, à quels échecs font-elles suite ou à quels murs font-elles face. Il serait dommage cependant que des prises de positions trop excessives, qui brusquent le corps social et qui décrédibilisent leurs auteures, aillent finalement à l'encontre du progrès égalitaire au profit des femmes en général.

Enfin, nous voudrions mettre en garde les progressistes de ne pas tomber dans la logique du "deux poids deux mesures", en acceptant pour la cause des femmes des procédés que nous refusons dans d'autres domaines comme la délation, la stigmatisation, la ségrégation, le repli sur soi, la justice populaire ou le contournement de l'Etat de droit. Si de telles dérives ont pu émerger sur la toile, heureusement, on les retrouve peu dans les authentiques plaidoyers féministes, comme vous le laisseront découvrir les pages qui suivent.

Nous sommes persuadés qu'une société profondément juste et égalitaire doit être cohérente dans la place qu'elle accorde à chacune de ses composantes et dans les méthodes qu'elle utilise pour contrer les inégalités et les dominations.

Ariane HASSID
Présidente

Synthèse et adaptation d'un texte collectif libre de droits publié sur le site coopératif Paris-luttes.info

Mathieu BIETLOT

Bruxelles Laïque Échos

PETITE HISTOIRE PARTIELLE DU FÉMINISME

Prémises de féminisme

Peut-être pourrait-on situer les premières réflexions sur le féminin et le masculin chez la poétesse grecque Sappho qui vivait sur l'île de Lesbos au VI^e siècle avant JC. Ses poèmes amoureux ont connu un grand succès. Ils chantent un monde sans homme sur une île autonome, interrogent la place des femmes dans la Grèce antique et annoncent déjà des revendications féministes.

À partir du XV^e siècle, quelques femmes et hommes ont commencé à écrire pour "défendre" le sexe féminin et imaginer l'égalité des sexes, dont Christine de Pizan (1364-1430), poétesse et philosophe, première femme de lettres française ayant vécu de ses écrits.

Les révolutions françaises

Dans l'effervescence de 1789 en France, des femmes çà et là ont exprimé une volonté collective où la prise de conscience de leurs problèmes spécifiques allait de pair avec leur désir d'appartenir, comme les hommes, à une nouvelle société politique. On vit apparaître des cahiers de doléances, des pétitions, des clubs politiques et la déclaration des droits de la femme d'Olympe de Gouges (1748-1793). Cette aristocrate française fut la première à poser dans un texte l'égalité des hommes et des femmes. Elle sera guillotinée en 1793 pour s'être opposée à la montée en puissance des Montagnards.

C'est à partir de 1830, avec l'émergence des mouvements utopistes (saint-simoniens et fouriéristes), que les femmes vont se constituer comme un groupe de sujets politiques. Elles dénonçaient leur asservissement séculaire, réclamant un affranchissement et une émancipation. Pendant la brève révolution de 1848 est apparue *La voix des femmes*, premier quotidien féministe.

Flora Tristan (1803-1844) aimait se désigner comme une "*aristocrate déchue, femme socialiste et ouvrière féministe*". Son ouvrage *L'émancipation de la Femme ou le Testament de la Paria* fut publié de manière posthume et connut une diffusion internationale. On put y lire : "*L'affranchissement des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. L'homme le plus opprimé peut opprimer un être qui est sa femme. Elle est le prolétaire du prolétaire- même*".

Louise Michel (1830-1905), militante anarchiste et institutrice française, fut une

figure primordiale de cette période de désordres. Outre son militantisme socialiste, elle était secrétaire de la "Société démocratique de moralisation", visant à aider les femmes à vivre par le travail. En 1870, elle fut élue présidente du Comité de vigilance des citoyennes du XVIII^e arrondissement et jouera un rôle actif dans la Commune de Paris l'année suivante. Elle participa également à l'hebdomadaire *Le Droit des femmes* édité par Léon Richer et financé par Maria Deraismes.

Les révolutions de 1789, 1830, 1848 ont ainsi permis l'expression de l'exigence féministe tout en refusant ses conséquences réelles. Au cours de chacune de ces périodes d'agitation, des clubs de femmes ont été fermés, leurs actions politiques discréditées et les inégalités sexistes réaffirmées.

Bien que l'histoire du féminisme ne s'arrête pas entre les périodes, on peut cependant noter des pics d'avancées féministes. Ainsi on parle communément de trois vagues féministes.

La reconnaissance des droits

La première se caractérise par le combat pour les droits civiques ou politiques des femmes. Son emblème est le mouvement des suffragettes qui se sont battues pour le suffrage universel. Ce mouvement constituait déjà un féminisme violent, dont les militantes allaient jusqu'à molester certains parlementaires. Dès 1908, elles ont été sévèrement réprimées. En 1913, Emily Davidson, militante féministe britannique, a été brutalement tuée, ce qui fit changer l'opinion anglaise en faveur des féministes.

En 1918, les femmes anglaises conquièrent le droit de vote. Pour la première fois, les problématiques du féminisme investissent le débat public. Ce droit de vote ne sera acquis qu'en 1946 en France et en 1948 en Belgique.

Néanmoins, il serait simpliste de réduire la première vague féministe aux suffragettes : le féminisme de l'entre-deux-guerres est multiple comme l'illustrent deux personnalités marquantes du féminisme de cette époque.

Celle d'Emma Goldman (1869-1940), anarchiste d'origine russe émigrée aux États-Unis, qui militait pour l'égalité des sexes, la libre disposition de son corps, le contrôle des naissances, l'homosexualité, l'antimilitarisme, les luttes ouvrières et syndicales, la défense des chômeurs... et ce, sans hiérarchie entre les luttes. Elle considérait le droit de vote comme réformiste et critiquait les suffragistes et suffragettes. Elle insistait déjà sur l'importance de la mère dans la reproduction des rôles sociaux de la société patriarcale.

La personnalité de Madeleine Pelletier (1874-1939) est particulièrement intéressante. Cette féministe radicale fut la première femme médecin diplômée en psychiatrie en France. Elle fut proche du mouvement néomalthusien (qui prône un contrôle radical des naissances) et considérait que "*c'est à la femme seulement de décider si et quand elle veut être mère*". Elle milita en faveur de la contraception et de l'avortement qu'elle pratiqua toute sa vie. Elle jugeait l'hétérosexualité liée au système d'oppression des femmes et s'habillait en homme. Elle fut mise à l'écart

du mouvement féministe en raison de ses choix qui paraissaient trop violents.

La maîtrise du corps

Le militantisme féministe d'après-guerre est en continuité autant qu'en rupture avec la première vague. Dans un contexte mondial de révolution ou réformisme socialiste, les idées marxistes influencent les idées féministes et la lutte des sexes se calque sur la lutte des classes. On parle désormais d'oppression et de patriarcat, c'est-à-dire d'un système social qui organise la domination des hommes sur les femmes. Les partis et les syndicats sont traversés par la "question des femmes". On voit alors apparaître des groupes "femmes" autonomes à l'intérieur de ces organisations. Dans les instances masculines des organisations apparaît une volonté de travailler "en direction des femmes" puisqu'elles votent aussi, de manière à intégrer, en le contrôlant, l'essor du féminisme.

On connaît surtout cette seconde vague pour ses luttes pour la maîtrise du corps avec la création du Planning Familial en 1956 et les actions du Mouvement de Libération des Femmes (MLF) créé dans l'effervescence de mai 1968. Le contexte d'après '68 sera favorable aux actions d'éclats, aux réformes et aux avancées sociales; y compris pour les femmes.

En 1971, "343 salopes" se manifestèrent en reconnaissant publiquement avoir avorté, s'exposant par là à des poursuites pénales allant jusqu'à l'emprisonnement. Parmi elles : Simone de Beauvoir, Catherine Deneuve, Christine Delphy, Marguerite Duras, Brigitte Fontaine,

Françoise Sagan, Nadine Trintignant... En 1972, le procès de Bobigny frappa les esprits : il s'agissait de l'acquittement d'une jeune fille qui a avorté suite à un viol. Le procès politique de l'avortement était gagné. Simone Veil, alors ministre de la Santé, pu gagner en 1974, après des mois de lutte, la légalisation de l'avortement en France. En Belgique, l'arrestation du docteur Willy Peers en 1973 et la campagne pour sa libération joueront le même rôle mais il faudra attendre 1990 pour que soit votée la dépénalisation de l'avortement.

Cette deuxième vague est en outre la période qui voit la naissance des études universitaires féministes et l'affirmation de différents courants féministes.

Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir (1908-1986), avec sa célèbre formule existentialiste : "*on ne naît pas femme, on le devient*", marqua et changea les esprits dès sa parution en 1949. Beauvoir s'inscrit dans la veine du féminisme matérialiste qui insère la question féminine dans l'analyse marxiste de l'aliénation et de la lutte des classes.

La première sociologue à avoir élaboré la distinction entre le sexe et le genre est la britannique Ann Oakley. En 1972, dans *Sex, Gender and Society*, elle explique que masculinité et féminité ne sont pas des substances "naturelles" inhérentes à l'individu, mais des attributs psychologiques et culturels, fruits d'un processus social au cours duquel l'individu acquiert les caractéristiques du masculin ou du féminin. Le genre est alors considéré comme le "sexe social".

Le féminisme constructiviste prolonge les thèses de Beauvoir et intègre le genre dans le sexe. Le genre est la construction qu'on ajoute à notre sexe biologique pour faire de nous des femmes et des hommes. Les femmes aiment les fleurs parce que depuis leur enfance on les met dans un univers rose et fleuri. Le constructivisme va jusqu'à nier le déterminisme biologique : une femme n'est pas une femme parce qu'elle a ses règles, mais parce qu'on l'a construite femme. Le constructivisme considère que les généralités ne sont que le fruit d'une reproduction sociale, non pas de l'essence de l'individu.

À l'opposé, le féminisme essentialiste considère que les différences sont innées. Il constate et souligne des différences biologiques et psychiques constitutives du sexe et ne distingue pas le sexe du genre. Ces différences ne justifient en aucun cas la domination des femmes par les hommes, mais justifient un certain biologisme : les femmes aiment les enfants parce qu'elles ont une nature de génitrice. L'essentialisme s'oppose à un libre arbitre individuel et se base sur des généralisations, contrairement au constructivisme qui se fonde sur les exceptions. Politiquement, il se traduit par des revendications différentialistes : les femmes en raison de leurs différences doivent bénéficier de politiques spécifiques.

Le féminisme lesbien prône l'idée qu'une société sans domination homme/femme sera sans homme. Selon Monique Wittig, littéraire et universitaire française, "*il serait impropre de dire que les lesbiennes vivent, s'associent, font l'amour avec des femmes car la femme n'a de sens que dans les sys-*

tèmes de pensée et les systèmes économiques hétérosexuels. Les lesbiennes ne sont pas des femmes”.

Le black féminisme d’Angela Davis, militante communiste et professeure de philosophie américaine, lie le combat des femmes à celui des Afro-américains et des travailleurs exploités. Il s’inscrit dans les réflexions d’Edward Said sur le post-colonialisme. Ce courant annonce ce qu’on nomme aujourd’hui l’intersectionnalisme : l’analyse croisée des dominations ou discriminations de classe, de race et de sexe.

Le féminisme radical n’est pas une théorie mais un mode d’action de certaines féministes.

La déconstruction des genres

Les années 1980 ont été des années de réformisme et de pacifisme féministe français alors que le féminisme anglo-saxon demeurerait radical. À partir de 1990, la naissance des mouvements *queer* (“bizarre”, “étrange”) puis LGBT (Lesbienne, Gay, Bisexuel et Transgenre) ont poussé le féminisme de la troisième vague à intégrer ces revendications d’identités déviantes (pute, lesbienne, black, bisexuel, intersexuel...) et à interroger les limites de l’hétérosexualité.

La notion de genre y reste primordiale mais sa conception est affinée. Influencé par les travaux du philosophe Michel Foucault sur la sexualité, le genre devient “une façon première de signifier des rapports de pouvoir”. En 1988, Joan Scott, historienne américaine, ajoute à la dimension

constructiviste du féminisme l’idée de relations de pouvoir entre sexes aboutissant en général à une domination masculine dans les sphères privées et publiques. Elle renverse les liens entre sexe et genre et pose que ce sont avant tout les rapports de forces inégaux entre hommes et femmes, les relations de genre, qui ont conduit à mettre en avant une bipolarisation sexuelle susceptible de naturaliser et de justifier la répartition des rôles sociaux selon les sexes.

Remettre en cause ces relations de pouvoir n’est possible qu’en déconstruisant le genre. Ainsi, pour Christine Delphy, féministe matérialiste française, “si le genre n’existait pas, ce qu’on appelle le sexe serait dénué de signification, et ne serait pas perçu comme important : ce ne serait qu’une différence physique parmi d’autres”.

Judith Butler est la grande philosophe américaine de ces *Troubles dans le genre*, de la théorie *Queer* et des “gender studies”. Elle a forgé le concept de performativité de genre : la masculinité et la féminité ne sont que des partitions sociales apprises, répétées, exécutées que l’on finit par croire intérieures mais dont la culture transgenre a soulevé les limites. L’injonction à se conformer nécessairement à la norme du féminin ou à celle du masculin oublie que les identités sexuelles sont elles-mêmes des construits culturels et que le binôme féminin/masculin ne vient pas “épuiser le champ sémantique du genre”. Le classement hétérosexuel/homosexuel s’avère tout aussi normatif et lié au désir de classer et de masquer des orientations sexuelles initialement multi-

ples, marquées par des traits et des désirs à la fois féminins et masculins, et non réductibles à l’un ou l’autre. Il faut cesser de naturaliser et classer sexes, corps et désirs sexuels afin de laisser s’épanouir la multitude de configurations identitaires possibles en matière de sexualité et de genre.

Béatriz Preciado, universitaire en philosophie espagnole, pousse plus loin encore la déconstruction de tout essentialisme, naturalisme et normativité sexuels. Elle amène un féminisme expérimental et jouissif où l’on rit, on sent, on cherche. “*Il faut philosopher à coups de gode plutôt qu’à coups de marteaux*” répond-elle au précepte nietzschéen. Interrogeant les limites du sexe biologique et sa compatibilité avec le genre, elle a pris de la testostérone durant un an et s’est laissé pousser la moustache.

La libération de la parole des femmes et les différentes controverses féministes qui défraient actuellement la chronique sont-elles l’aboutissement de cette troisième vague ou le soulèvement d’une quatrième ? L’histoire nous le dira. Cette petite histoire non exhaustive s’est limitée au monde occidental. Il faudrait la poursuivre avec l’émergence de l’afro-féminisme et du féminisme musulman.

Bérengère MARQUES-PEREIRA
professeure, Université libre de Bruxelles

UNIVERSALISME, PARTICULARISME ET ESSENTIALISME

En 1949, dans *Le deuxième sexe*, Simone de Beauvoir avait cette phrase restée célèbre : *“on ne naît pas femme, on le devient”*. On peut en dire autant des hommes : on ne naît pas homme, on le devient. Formules qui suggèrent que le fait d’être femme ou homme n’est pas donné a priori, dès notre naissance ou même avant, mais bien un processus social par lequel une femme accède au féminin et un homme accède au masculin, à travers l’apprentissage de pratiques, de normes et de rôles.

Ce fut pendant longtemps, pour les femmes, l'apprentissage quasi-exclusif des rôles de mère et d'épouse et, pour les hommes, l'apprentissage des rôles de soldat et de pourvoyeur des ressources économiques de la famille. Ces différences sont, bien sûr, moins prégnantes aujourd'hui dans les pays occidentaux. Les femmes sont moins identifiées à leur rôle de mère depuis que sexualité et procréation ont été dissociées grâce à l'accès aux droits à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Les hommes sont moins identifiés à leur rôle de soldat depuis que la conscription n'est plus obligatoire, et à leur rôle de pourvoyeur économique depuis que les femmes sont entrées dans le salariat massivement et de manière irréversible.

Le féminisme de la deuxième vague qui se développe à la fin des années 1960 et au début des années 1970 dans les pays occidentaux, met en cause la domination masculine sur les femmes par la monopolisation masculine des ressources matérielles, politico-symboliques et coercitives, des ressources des pouvoirs économique, politique, social et culturel. La division sexuée du travail entre hommes et femmes dans les différentes sphères de la société sera ainsi dénoncée au cours de cette période, tout comme l'accaparement du corps des femmes à travers la procréation et son prolongement dans le travail domestique gratuit. On est donc en présence d'une mise en cause de la partition existant entre production et reproduction, entre privé-domestique et public-politique, une partition qui débouche sur une asymétrie de pouvoir. La libre disposition de soi et donc de son corps

sera revendiquée à cette occasion à travers les luttes en faveur des droits à la contraception et à l'IVG, mais aussi à travers toutes les luttes contre les violences à l'encontre des femmes, allant du harcèlement de rue au viol et au féminicide, en passant par les violences symboliques et les agressions verbales et sexuelles, aussi bien dans l'espace privé que dans l'espace public. Depuis cette époque, les enjeux liés à l'intime, au corporel et aux vies privées, se sont politisés et sont devenus des enjeux de débats publics et politiques.

C'est de ce terreau qu'est issue la notion de *genre* : il s'agit de distinguer le sexe biologique du sexe social, en remarquant à quel point cette notion de genre varie dans l'espace et dans le temps. Sa variabilité géographique et historique est l'expression de sa construction sociale et représente en ce sens une rupture avec le naturalisme et l'essentialisme. Le naturalisme est la réduction du sexe au biologique comme si, à la naissance, l'inscription à l'état civil d'une fille ou d'un garçon n'était pas un acte avant tout social qui nous assigne à des identités sexuelles binaires (féminine/masculine). L'essentialisme, lui, est le fait d'attribuer aux femmes et aux hommes des traits et des qualités supposés inhérents à leur sexe, pour en faire des groupes homogènes. *La femme*, pas plus que *l'homme*, n'existe. Existence des femmes et des hommes pris dans des rapports sociaux. Ou pour le dire autrement : on ne devient pas femme ou homme de la même manière dans l'Antiquité, à l'époque moderne et contemporaine, en Europe, en Asie, etc.

La notion de genre est donc un outil d'analyse qui déconstruit la naturalisation des rapports sociaux de sexe, c'est-à-dire qui démontre que ces rapports n'ont rien de "naturel". Elle met en effet en lumière trois dynamiques socio-politiques :

1. la séparation entre le masculin et le féminin. Cette séparation s'articule à la division entre la sphère publique et la sphère privée, division traditionnellement légitimée au nom de la naturalité des places, des rôles et des fonctions assignés aux femmes, dans des espaces qui leur sont réservés ;
2. la hiérarchisation du masculin sur le féminin, hiérarchisation qui s'appuie sur une relation stratégique de pouvoir fondée sur la monopolisation par les hommes des ressources matérielles, politico-symboliques, organisationnelles, coercitives et répressives ;
3. la variabilité, dans le temps et dans l'espace, de la division sexuée du travail dans l'ensemble des sphères de la vie en société. La reconnaissance de cette variabilité infirme ainsi le caractère immuable de cette division.

La notion de genre s'appuie, politiquement, sur celle d'égalité, à savoir la dénonciation des discriminations à l'égard des femmes ou la dénonciation des différences transformées en inégalités et en hiérarchies sociales.

Le principe de l'égalité trouve son origine dans la Révolution américaine (1775-1783) et dans la Révolution française (1789-1795) qui proclame l'égalité en droit de tous les individus, indépendamment de leurs caractéristiques sociales. C'est dire

que tous les individus sont semblables, non pas en tant qu'êtres, mais bien au regard de la loi, indépendamment des différences de naissance, de rang et de statut social. L'égalité de statut vis-à-vis de la loi renvoie à l'universalité de celle-ci : elle est générale, valable pour tous les individus et non particulière à des statuts ou à des ordres sociaux. En ce sens, *l'égalité de statut* s'oppose à la discrimination et au privilège. L'égalité en droit établit un espace commun permettant à tous les individus de se lier malgré leurs particularités. Elle renvoie à l'universalité des droits qui est au cœur de la commune humanité des individus puisque tous partagent la raison (Condorcet). L'égalité en droit ne nie pas les différences entre individus ; elle suppose ces différences, non pas à la manière de la féodalité sur le mode vertical de l'infériorité, mais sur le mode horizontal de l'altérité (l'autre est toujours un *alter ego*). Cependant, l'égalité de statut a autorisé, dans les faits, les discriminations de genre. Ainsi, par exemple, le Code Napoléon (1804) a très longtemps autorisé la mise sous tutelle des femmes par le mari ou par le père. L'égalité de statut a permis, par le suffrage censitaire, des discriminations basées sur la fortune et a fait du propriétaire la figure dominante du citoyen au XIX^e siècle. Elle a aussi permis les discriminations de couleur : l'esclavage (aboli en 1848 en France), l'apartheid et la ségrégation raciale (abolie seulement en 1965 aux Etats-Unis).

Le principe de l'égalité est réaffirmé dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration des droits de l'Homme. Outre l'égalité de statut, elles consacrent, aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, l'éga-

lité de traitement. *L'égalité de traitement* établit l'interdiction des distinctions de race, de sexe, de religion : il est interdit de réduire les individus à un groupe d'appartenance. Ce que cette interdiction met en cause, c'est la différenciation qui stigmatise, la différenciation qui produit l'exclusion, laquelle est ensuite légitimée par la biologie (racisme et sexisme) ou la religion. Ce qui est donc interdit, c'est d'attribuer un statut minoritaire, marginal ou d'exclusion à des individus porteurs de certains traits. L'égalité de traitement est une approche anti-discriminatoire, un outil juridique de réalisation de l'égalité formelle de statut. C'est cet outil qui a prévalu dans les grands instruments juridiques mis en œuvre par les Nations Unies, tels que, en 1966, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Il faudra attendre 1979 pour qu'une convention, la *Convention sur l'élimination de toutes les discriminations envers les femmes*, aille au-delà de l'égalité de statut et de l'égalité de traitement. Cette convention, par définition contraignante pour les Etats qui l'ont ratifiée, prévoit la possibilité de recourir à des mesures de traitement préférentiel pour contrebalancer les situations inégalitaires. Notons que de telles mesures sont des droits compensatoires de discriminations et non des droits catégoriels. A ce titre, l'enjeu ne représente donc pas un quelconque particularisme : il réside dans la réalisation effective d'un universalisme qui se fonde non pas sur des individus abstraits, largement essentialisés ou naturalisés, mais sur des individus concrets, ancrés dans de multiples rapports sociaux, qu'ils soient de classe, de genre ou ethniques.

Anne LAGERWALL

Professeure de droit international, Université libre de Bruxelles

PENSER LES DROITS HUMAINS POUR LES FEMMES

En 2015, les Nations Unies constataient que, malgré les engagements pris vingt ans plus tôt, *“aucun pays n’est parvenu à instaurer l’égalité totale entre les sexes et à autonomiser pleinement les femmes et les filles, que dans le monde les inégalités demeurent grandes entre femmes et hommes et entre filles et garçons, et que de nombreuses femmes et filles subissent des formes multiples et convergentes de discrimination et connaissent la vulnérabilité et la marginalisation toute leur vie durant”*¹. Face à ce constat, les droits humains sont souvent présentés comme une solution. ONU-Femmes souligne par exemple *“le rôle central des droits fondamentaux des femmes à la fois comme ‘fin’ et comme ‘moyen’ efficace de développement”*².

De nombreuses féministes interrogent toutefois ce que les droits humains peuvent réellement pour les femmes dès lors que ces droits ont été construits à partir de catégories et de concepts qui résultent autant qu'ils entérinent un monde qui reste largement patriarcal, des droits conçus dans une logique libérale qui ne favorise pas forcément les femmes³. Les juridictions et les instances internationales ont interprété les droits humains de façon à répondre aux préoccupations des femmes et cette adaptation a permis de réelles avancées. Mais elle se heurte à certaines limites, comme on le verra dans un premier temps. Cela explique qu'on ait plutôt choisi de reconnaître, à partir des années 1970, des droits plus spécifiques aux femmes et de mettre sur pied des organes plus spécialisés dans ce domaine. Cette évolution a toutefois perdu en généralité ce qu'elle a gagné en spécificité. On a assisté en effet à une forme de relégation des droits des femmes à la marge des droits humains, comme on l'illustrera dans un second temps. Au final, les femmes paraissent encore marginalisées par le droit comme elles le sont plus généralement dans la société, et les difficultés auxquelles elles sont confrontées peinent à recueillir une attention globale.

Les droits humains bénéficient-ils aux femmes ?

La Convention européenne des droits de l'Homme reconnaît des droits à *toute personne*, sans qu'on ne dise rien de son sexe. Ces droits sont présentés comme des droits universels reconnus à tous et donc aux femmes. Ces dernières sont en outre protégées contre des mesures dis-

criminatoires car "*la jouissance des droits et libertés [...] doit être assurée, sans distinction aucune, fondée notamment sur le sexe, [...]*". Les femmes se heurtent pourtant à certaines difficultés lorsqu'elles allèguent d'une violation de leurs droits, des difficultés de divers ordres.

D'abord, la Convention a longtemps veillé à protéger surtout les individus contre les ingérences injustifiées de l'État dans leurs activités et a ainsi, indirectement, privilégié les hommes, plus exposés aux autorités publiques en raison de la place dominante qu'ils occupaient et occupent toujours dans la société. La Convention garantit par exemple la liberté d'expression et interdit les arrestations ainsi que les détentions arbitraires. Une telle protection est primordiale mais elle bénéficie par définition moins aux femmes dès lors qu'elles sont encore aujourd'hui moins nombreuses que les hommes à travailler dans les médias par exemple et bien moins nombreuses que les hommes à être arrêtées, détenues ou condamnées pénalement par les tribunaux⁴. Les femmes rencontrent par contre fréquemment des difficultés dans des situations qui leur sont très spécifiques, durant leurs grossesses désirées, non désirées ou contractualisées à travers des gestations pour autrui ou encore dans le cadre d'activités prostitutionnelles. Elles peuvent alors être confrontées à des comportements qui portent gravement atteinte à leur émancipation, mais qu'il est parfois malaisé de relier à l'un des droits reconnus par la Convention.

Ensuite, s'il est vrai que la Convention, telle qu'elle est interprétée aujourd'hui, impose aux États, non seulement qu'ils respectent

les droits humains, mais qu'ils veillent aussi à leur respect par d'autres, cette obligation ne leur incombe que lorsqu'ils savent ou auraient dû savoir que des atteintes aux droits fondamentaux se commettaient ou étaient susceptibles de se commettre. Les États doivent ainsi, notamment, refuser de renvoyer des personnes étrangères vers leur pays d'origine s'il existe un risque réel et sérieux qu'elles soient soumises à des mauvais traitements. Cela suppose de s'adresser aux autorités pour évoquer des risques de maltraitance ou pour dénoncer des violences, une démarche qui n'est pas toujours aisée étant donné l'accueil parfois réservé à ce type de plainte ou le statut particulièrement vulnérable de certaines femmes étrangères en séjour illégal. Des prostituées nigérianes n'ont ainsi pas obtenu gain de cause devant la Cour européenne des droits de l'Homme qui leur a indirectement reproché de n'avoir pas attiré suffisamment l'attention des autorités publiques sur leur situation⁵.

Enfin, pour établir l'existence d'une discrimination, les femmes doivent montrer, non seulement que leurs droits ont été violés, mais également que leur traitement est différent de celui réservé à des personnes placées dans des situations comparables ou que ce traitement a un effet préjudiciable disproportionné à leur égard, sans que cela ne se justifie. Or, les femmes sont parfois dans des situations qui sont difficilement comparables à d'autres, comme c'est le cas lorsqu'elles n'ont pas la possibilité de recourir à une interruption volontaire de grossesse par exemple. Les décisions par lesquelles la Cour a reconnu des discriminations vis-à-vis des femmes restent d'ailleurs relativement rares. Et

les hommes ont été plus nombreux à se prévaloir de l'égalité entre les hommes et les femmes, et à obtenir gain de cause à ce sujet. Il faut mentionner quand même des décisions assez récentes qui montrent qu'il est possible d'interpréter les droits humains de manière créative pour identifier une situation discriminatoire, même lorsque cette situation touche quasi-exclusivement des femmes, comme c'est le cas des violences domestiques.

Les droits des femmes sont-ils des droits humains ?

Compte tenu des difficultés mentionnées plus haut, il n'est pas étonnant qu'on ait décidé, à un moment donné, de codifier plutôt des droits spécifiques aux femmes, en adoptant en 1979 la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes qui vise explicitement les stéréotypes et les préjugés liés au sexe, la prostitution, le rôle des femmes dans la politique et dans la sphère publique ainsi qu'une série de questions relatives à leur éducation, leur emploi et leur santé. L'Union africaine formalise en 2003 un protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples qui concerne les droits des femmes. Sur le continent américain, les États signent en 2004 la Convention de Belem relative à la violence contre les femmes. Et les États européens adoptent finalement, en 2011, la Convention d'Istanbul visant à éliminer la violence contre les femmes et, en particulier, la violence domestique. Ces traités répondent plus adéquatement aux préoccupations des femmes mais ils semblent aussi avoir fait l'objet d'une moindre attention et disposer, de ce fait, d'une force symbolique

moins prononcée. La Convention de 1979 est reconnue par 189 États, un nombre rarement atteint, mais plus d'un tiers d'entre eux ont émis des réserves qui en limitent fortement la portée. L'Arabie Saoudite a par exemple déclaré qu'*"en cas de divergence entre les termes de la Convention et les normes de la loi musulmane, le Royaume n'est pas tenu de respecter les termes de la Convention qui sont divergents"*⁶. Quant à la Convention de Belem, elle n'a toujours pas été ratifiée par le Canada et les États-Unis. Et la Convention d'Istanbul ne compte que 28 États parties parmi les 47 membres du Conseil de l'Europe. On est bien loin, en somme, d'engagements fermes de la part de tous les États envers les droits des femmes.

Le système qui assure le respect de ces traités n'est par ailleurs pas toujours aussi performant que celui de la Cour européenne des droits de l'Homme qui peut condamner les États et prononcer, le cas échéant, des réparations s'élevant parfois à plusieurs milliers d'euros. Rien de tel n'existe, par exemple, pour la Convention de 1979 dont la mise en œuvre est assurée par un Comité qui formule des recommandations générales, réalise des rapports au sujet de chaque État partie ou rend des communications plus particulières lorsqu'il reçoit des plaintes individuelles contre des États précis, ces plaintes n'étant possibles que pour autant que les États l'aient accepté au préalable. Les décisions du Comité, si elles disposent d'effets juridiques indéniables en précisant l'interprétation qui doit être réservée aux droits des femmes, ne sont pas dotées de la même force qu'une décision rendue par une cour supranationale

comme la Cour européenne des droits de l'homme.

Ces éléments montrent qu'il n'est pas encore tout à fait admis que les droits des femmes sont des droits humains à part entière. À cet égard, le mouvement #metoo apporte une contribution certaine à exposer les violences faites aux femmes comme un sujet qui doit recueillir l'attention de la société tout entière. Il faudra toutefois que cette évolution se poursuive pour englober aussi toutes les autres situations d'ordre économique, social et culturel dans lesquelles les femmes se retrouvent du fait de leur sexe si l'on veut un jour que les droits des femmes soient pleinement considérées comme des droits humains.

¹ Nations Unies, Commission de la condition de la femme, 5 mars 2015, E/CN.6/2015/L.1., Annexe, § 4.

² ONU-Femmes, *Transformer les économies, réaliser les droits*, 2015, p. 27, disponible en ligne : <http://progress.unwomen.org/en/2015/>.

³ Voy., entre autres, Emmanuelle Tourme-Jouannet, Laurence Burgorgue-Larsen, Horatia Muir Watt et Hélène Ruiz-Fabri (ed.), *Féminisme(s) et droit international*, collection de l'Institut des sciences juridique et philosophie de la Sorbonne, 2016.

⁴ Cette sous-représentation semble s'expliquer par les images stéréotypées que les juges ont des femmes, Thomas Léonard et Maxime Lelièvre, "Une femme peut-elle être jugée violente ? Les représentations de genre et les conditions de leur subversion lors des procès en comparution immédiate", Coline Cardi et Geneviève Pruvost (ed.), *Penser la violence des femmes*, Éd. La Découverte, 2012, pp. 314-329.

⁵ NDLR : L'auteure référence ses propos par une série de décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme qui ne nous ont pas parues nécessaires à mentionner pour les lecteurs et lectrices de *Bruxelles Laïque Échos*.

⁶ Toutes les réserves émises par les États sont disponibles en ligne : <https://treaties.un.org/>.

Jean-François GRÉGOIRE

Bruxelles Laïque Échos

CHRONOLOGIE D'UNE RÉVOLUTION : DE WEINSTEIN À #ETMAINTENANT

Octobre 2017, Harvey Weinstein passait malgré lui de l'autre côté de la caméra et les projecteurs hollywoodiens étaient braqués sur son histoire personnelle. Puis, il y eut un effet papillon qui s'est manifesté, l'époque oblige, par un déferlement de *hashtags* mettant en scène l'ampleur de la domination masculine dans nos sociétés. Chronique d'une révolution culturelle à l'ère 2.0 afin de réfléchir au sens de ce qui s'est passé et aux tensions qui pèsent maintenant sur le futur du féminisme.



Bien avant l'éclatement de l'affaire Weinstein, il y avait la campagne présidentielle américaine avec Donald Trump. Est-ce qu'une femme avec cinq enfants issus de trois mariages différents aurait pu faire campagne aussi sereinement dans les mêmes conditions ? Triste démonstration des doubles standards qui existent toujours, jusque dans les plus hautes sphères du pouvoir, trop souvent au détriment des femmes. De quoi montrer la vulnérabilité des arguments voulant que le féminisme soit une cause dépassée et que les femmes, comme les minorités sexuelles, ont obtenu l'égalité.

The Donald illustre bien souvent la manière dont les hommes peuvent instrumentaliser leur pouvoir à des fins politiques. Lorsque certains de ses alliés au sein du Parti Républicain – le parti duquel il est issu – sont accusés d'inconduites sexuelles, il se veut un ardent défenseur de la présomption d'innocence. À l'inverse, il a été très critique envers ses adversaires du Parti Démocrate, y compris Harvey Weinstein, donateur notable du parti qui a vu Hilary Clinton rater la présidence face à Trump. Une indignation sélective qui nous interpelle, notamment quant à l'autonomie du pouvoir que revendiquent les femmes. Il faut donc voir en filigrane des pages qui suivent l'ascension politique de Trump qui, malgré les nombreuses allégations à son endroit, a été élu et demeure confortablement en poste, comme réfugié dans l'œil du cyclone, pendant que l'ouragan *#MeToo* continue de créer des dommages importants – pensons au suicide récent de l'ex-manager de Rose McGowan, Jill Messick.

C'est sur ce fond ubuesque que nous proposons de retracer le fil des événements. De *#MeToo* à la liberté d'importuner et jusqu'aux tensions qui menacent aujourd'hui de déposséder le féminisme de sa capacité à rassembler et à mobiliser, comment la lutte s'organise pour unir les forces des femmes et les canaliser en un véritable pouvoir de contrôle social ? Où en est maintenant cette discussion ?

***#MeToo* : Grandeurs et misères d'un hashtag**

Très peu connue de ce côté-ci de l'Atlantique, c'est la militante et activiste Tarana Burke, originaire de Harlem, New York, qui est à l'origine du hashtag *#MeToo*. En 2006, elle l'utilise pour encourager la solidarité entre femmes, particulièrement dans la communauté afro-américaine, qui subissent des violences ou du harcèlement sexuel. Elle dénonce alors ironiquement l'invisibilité des femmes appartenant à des minorités visibles. Pendant des années, elle a soutenu une parole que personne ne voulait entendre. Aujourd'hui, des millions de femmes ont joint leur voix à la sienne et plus personne ne peut faire la sourde oreille. On peut donc dire qu'il s'agit d'une avant-gardiste dans les rangs de la lutte féministe et de ce que l'on nomme aujourd'hui dans les études féministes, l'intersectionnalisme, c'est-à-dire l'analyse des discriminations croisées – par exemple, être une femme et appartenir à une minorité visible et donc subir de la domination machiste appuyée par une domination raciale. En somme, l'histoire de Burke inspire une admiration sur le plan humain, mais aussi intellectuel, pour avoir pointé du doigt et

nommé un phénomène répandu, resté jusque-là invisible.

C'est cependant l'actrice Alyssa Milano qui propulsa *#MeToo* au sommet des tendances sur les réseaux sociaux en l'utilisant dans la foulée de l'affaire Weinstein. Milano est ensuite rapidement mise au courant de l'existence de la vie antérieure de *#MeToo*, ce qui fit instantanément de sa créatrice une figure médiatique incontournable. À juste titre.

N'en demeure pas moins que c'est depuis que des femmes appartenant majoritairement à des cercles caucasiens et privilégiés, dans le monde académique et les études du genre et puis, surtout, par des actrices hollywoodiennes ayant le pouvoir de littéralement mettre en scène leur propre récit, que la créatrice de *#MeToo* s'est retrouvée au cœur des festivités du Nouvel An à Times Square, à quelques pas de Harlem, son champ de bataille. Elle figure également parmi les *silence breakers* ("briseuses de silence") nommées "personnes de l'année" par le prestigieux magazine américain *Time*. Quelques jours plus tard, elle était présente aux Golden Globes où le mouvement *Time's Up* ("C'est Fini"), un des enfants de *#MeToo*, a pris toute la place. Les initiatrices de ce projet sont des actrices américaines qui ont voulu lancer un mouvement de solidarité, en créant une banque de fonds pour soutenir les femmes n'ayant pas les moyens d'intenter des actions en justice – ou d'éventuellement perdre leur emploi – contre leurs agresseurs. Elles ont d'ailleurs écrit une *Lettre de Solidarité* à leurs sœurs de combat¹. On peut dire que Tarana Burke a eu son heure de gloire et,

surtout, que la dénonciation des agressions machistes a fait beaucoup de chemin dans notre culture.

À côté de cela, #MeToo est devenu une créature autonome sur les réseaux sociaux et dans les médias. Le mouvement de solidarité et d'habilitation, qui a secoué le monde et suscité une prise de conscience, a aussi donné naissance à des interprétations douteuses, parfois carrément opportunistes. Alors que le *modus operandi* des dénonciations à l'origine de #MeToo comportait une forme de validation par leurs pairs, celui de #BalanceTonPorc, en France, était tout à fait différent. Bien que plusieurs l'aient légitimement utilisé, il contenait néanmoins le potentiel de devenir une fin en soi et il a parfois donné lieu à des dénonciations frénétiques et, dans certains cas, tout simplement calomnieuses. Les réseaux sociaux ont aussi contribué à ce dérapage, puisque c'est plus simple de publier un *tweet* que de déposer une plainte détaillée. #MeToo a donc ouvert une porte que certaines ont ensuite défoncée au bulldozer. On avait déjà là les germes des divisions qui ont ensuite fait réagir, au-delà des frontières, les féministes de tout acabit.

Aujourd'hui, il y a aussi le risque d'assister à une division classiste au sein du mouvement, c'est-à-dire une moralisation des comportements par une élite qui fera peser une nouvelle forme de puritanisme sur les relations hommes-femmes. Certaines privilégiées, utiliseront leur rang social pour dicter aux classes populaires comment penser le monde et les relations affectives et sexuelles. Aux États-Unis,

ces divisions pointent déjà le bout du nez et deviennent des sujets de discussion. N'y a-t-il pas là un risque de désenchantement du monde ? C'est-à-dire la fin d'un romantisme de spontanéité, de passion hors mariage (ou couples engagés), laissant place à une codification rigide des rapports de séduction ? Est-ce que le puritanisme savonne la pente et que l'on se dirige vers une génération qui va imposer peu à peu le consentement explicite ? Chronologie d'un rancart : après le *sex appeal*, la "sexappli" ? On s'éloigne quelque peu du message porté par Tarana Burke et les millions de femmes qui ont dit #MeToo.

Deneuve et cie : putsch chez les Révolutionnaires ?

Parmi les paroles libres qui ont nourri la vigilance à l'égard des dérives de #MeToo, comme #BalanceTonPorc en France, on retrouve la fameuse tribune publiée début janvier dans *Le Monde*, dans laquelle un collectif de cent femmes, dont Catherine Deneuve, affirme son rejet d'un certain féminisme qui exprime une "haine des hommes". Une lettre qui a eu un effet coup de poing en invitant à la vigilance envers le lynchage des tribunaux populaires version 2.0 et un rejet clair du puritanisme. L'esprit de liberté – principalement sexuelle – qui anime le texte en a choqué plusieurs, c'est le moins qu'on puisse dire.

On a discrédité la missive sous prétexte qu'elle banalisait les agressions sexuelles et accordait le privilège aux hommes blancs et aisés de pouvoir importuner – ce pouvoir nécessaire à la liberté sexuelle de tous. Or, il faut toujours faire atten-

tion à ne pas créer un homme, ou dans ce cas-ci une femme, de paille pour réfuter un argument. La rigueur et le principe de "charité intellectuelle" doivent nous pousser à interpréter ces propos en fonction de la double intention qui les motive, à savoir critiquer la tournure qu'a pris le mouvement #MeToo, particulièrement avec #balancetonporc en France, et offrir un discours féministe alternatif ancré dans la culture française avec son penchant pour l'universalisme des libertés. Nous ne nous attarderons pas ici sur la première, à savoir la critique des possibles dérives de #MeToo et renvoyons plutôt le lecteur à l'article sur ce sujet². Quant à la proposition d'offrir une perspective féministe alternative, elle a été au mieux considérée comme une fantaisie de classe et au pire comme étant carrément un acte de trahison. La caricature et les citations hors contexte ont rapidement occupé un grand espace dans le paysage médiatique au détriment de la position de principe défendue par les auteures de la lettre. Or, c'est justement face à cette réaction que nous devons utiliser la méthode libre-exaministe et appliquer le principe de charité intellectuelle, afin d'ouvrir un débat apaisé et constructif.

En substance, on y trouve une position féministe cherchant à ne pas cantonner les femmes perpétuellement dans le rôle de victimes. Il s'agit de ne pas laisser l'autre, par exemple le frotteur, ou la situation, définir la femme, mais plutôt de penser la possibilité pour les femmes de se définir elles-mêmes en tant qu'agents et de faire peser l'humiliation sur le frotteur, celui qui est aux prises avec une "grande misère sexuelle".

Évidemment, nous ne cherchons pas ici à défendre la position exprimée par les femmes signataires de cette lettre, mais plutôt à offrir la version la plus forte de la position et des arguments exprimés afin d'aborder le débat sereinement. Cela dit, nous devons aussi être critiques et nous demander, par exemple, si l'analogie entre le droit de provoquer, si nécessaire à la liberté artistique, et le droit d'importuner, qui serait nécessaire à la liberté sexuelle, est appropriée. Ou carrément si la liberté d'importuner est vraiment une condition nécessaire de la liberté sexuelle de tous ?

En somme, si plusieurs ont perçu les arguments de Deneuve & cie comme un putsch au sein de la Révolution féministe de la fin 2017, ce n'est certainement pas un putsch réussi puisque son emprise sur le mouvement semble plutôt marginale, du moins dans les médias.

#EtMaintenant quoi ?

Dans ce contexte où on commençait à voir des dérapages et une polarisation du débat, le mouvement #EtMaintenant, initialement lancé au Québec, a tenté d'apaiser la discussion suite à la tempête suscitée par la lettre publiée dans *Le Monde* dont nous discutons dans la section précédente. Cette déclaration signée par plus de 30 000 personnes, des deux côtés de l'Atlantique (et traduite en anglais et en espagnol), pourrait se résumer ainsi : "*chercher justice n'est pas crier vengeance*"³. Il s'agit en quelque sorte d'une réponse à Deneuve & cie pour tenter de permettre la sauvegarde et la reproduction des effets positifs de #MeToo.

Il s'agit plus globalement de chercher à unir toutes les femmes, mais aussi tous les hommes, de bonne foi qui veulent et qui croient à un changement de culture, à une nouvelle façon de penser la séparation des pouvoirs : pouvoirs sociaux et pouvoirs sexuels. Peut-être que tous les hommes qui sont restés silencieux pendant cette saga – pensons entre autres à Quentin Tarantino – pourront aussi contribuer à changer les choses en intégrant dans leurs comportements la vigilance et le respect qu'exigent légitimement les femmes. Chose certaine, la prochaine génération ne pourra pas dire qu'elle n'a pas été prévenue quant à la gravité de la banalité du mal fait aux femmes.

Voilà où nous en sommes : entendre l'Écho de l'appel, de ce cri 2.0 qui nous a tous déchirés. Alors, et maintenant ? Est-ce que l'avenir des études, des politiques et des mentalités féministes est dans l'intersectionnalisme ? Chaque communauté de femmes s'érigera dans son contexte culturel et langagier propre ? Pourquoi pas. Si jamais on pouvait mettre fin à des millénaires de domination masculine, allons-y. Mais est-ce que l'intersectionnalisme ne fragmentera pas trop la force du mouvement féministe actuel pour le diluer dans le simple mouvement de contre-cultures ou de sous-cultures *particulières*, isolant chaque combat pour s'assurer que seuls les pouvoirs assis sur des siècles de traditions machistes fassent front commun – comme la gauche s'est disloquée au profit de la droite ? Comment peut s'organiser le féminisme sans rendre impossible les confrontations nécessaires à son évolution interne... sachant que celles-ci peuvent produire des révolutions sociales ! Reste

aussi à porter ses révolutions au niveau politique : quotas sur les conseils d'administration d'entreprises cotées en bourse et parité dans l'organe exécutif de l'État, plans de lutte contre la précarité ; bref, des lois portant sur les institutions constituantes du pouvoir et de son exercice plutôt que des plaidoyers conservateurs ou libéraux visant à réguler les mœurs.

¹ <https://www.timesupnow.com>

² Dans ce numéro, "Maccarthysme porcin. #NotMe" de Sandy Orges, pp. 15-18

<https://www.etmaintenant.net/#declaration>

Sandy de ORGES

Texte publié sous pseudonyme, sur le site et dans le journal Kairos, le 1^{er} mars 2018

Reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteure et de la rédaction.

MACCARTHYSME PORCIN

#NOTME

Véritable rouleau compresseur médiatique, l'affaire *Time's Up* outre-Atlantique, *#BalanceTonPorc* et *#MeToo* de ce côté-ci, ne peut laisser personne indifférent, certainement pas dans les mouvances anticapitalistes, écologistes et décroissantes. Dans la recherche de la vérité, la prudence épistémologique est de mise ici comme ailleurs. Il faut toutefois absolument éviter ce qu'Orwell appelait "*la comédie du comportement orthodoxe*", c'est-à-dire hurler avec les loups par réflexe de meute. Ici plus que jamais, le sang-froid et la distance critique sont indispensables, en dehors de tout pathos.



Commençons par un avertissement. Nous devons écouter tous les témoignages des victimes, sans pour autant croire ni affirmer qu'ils reflètent a priori chaque fois la réalité des faits. Il peut y avoir des erreurs, il peut y avoir de la calomnie et de la fumée sans feu ! Et il peut y avoir des faits non éthiques et juridiquement condamnables. Les auteurs de harcèlement¹ et, pire encore, de viol, doivent être dénoncés, poursuivis, jugés, puis condamnés une fois que leur culpabilité est avérée. Celle-ci relève des tribunaux, pas des réseaux sociaux. Cela dit, la question n'est pas (seulement) là. Contrairement à ce que prétendent les néo-féministes, alerter qu'il y a risque de dérive n'est pas une classique réaction machiste destinée à détourner l'attention portée aux accusations, c'est appréhender une réalité annoncée. Cette dérive se décline dans quatre phénomènes : l'amalgame, le terrorisme langagier, le retour du puritanisme et la chasse aux sorcières, ou plutôt aux sorciers dans notre cas. Nous examinerons ici la face inquiétante d'un fait social dont la majorité préfère ne voir que la face émancipatrice et pleine de promesses : *"Il était temps que la parole des femmes se libère"*, *"Mettons fin au règne oppressant et immémorial du patriarcat"*, etc. assertions avec lesquelles une majorité d'hommes peut du reste être facilement d'accord, même s'il est opportun de se poser la question de la survivance du patriarcat dans une société capitaliste avancée...

Commençons avec les amalgames. Les militants² et autres bien-pensants sont les premiers à les dénoncer chez

l'extrême droite à propos de l'immigration ("migrant = délinquant"). Mais, pas gênés par leurs contradictions, certains (beaucoup ?) parmi eux les véhiculent quand il s'agit de sexisme. Orwell – à nouveau lui – remarquait que l'incohérence devient la nature même de la pensée. Quand s'y ajoute de l'émotion, c'est encore pire. Entre le type qui mate ou siffle une femme dans la rue et celui qui la pénètre par ruse ou de force, il y a plus qu'une simple nuance : qui v(i)ole un œuf ne v(i)ole pas un bœuf ! L'employé qui raconte une blague salace à ses collègues (même exclusivement masculins) pendant la pause et le patron qui fait du chantage au licenciement pour obtenir les faveurs sexuelles d'une subordonnée et les obtient, ce n'est pas kif kif, n'en déplaît aux dévots de #MeToo qui disent qu'il n'y a là pas de différence de nature, mais de degré. Et alors ? Quand bien même serait-ce le cas, n'y a-t-il pas lieu d'introduire des nuances dans les degrés ? Nous pouvons compter sur Laurence Rossignol, ex-ministre du gouvernement Hollande et actuellement sénatrice, pour *"débusquer le sexisme partout où il se cache"*³ et poursuivre son éradication complète et définitive sous toutes ses formes, comme elle s'y est publiquement engagée. Nuances, exit !

Les médias dominants se mettent en ordre de bataille, abandonnant encore un peu plus définitivement leur rôle de contre-pouvoir. Dans la chasse aux sorciers, France-Inter est en pole position. Pas un jour sans que ce maccarthisme porcin ne suscite à son antenne des commentaires enthousiastes et revan-

chards quand de nouvelles têtes (de cochon) viennent de tomber⁴, ou pleins de hargne et de sarcasmes quand cent femmes, courageuses et en partie maladroites⁵, usent de leur liberté d'expression pour essayer de remettre un peu de sens commun dans cette foire aux empoignes⁶. Associée pernicieusement à l'idée d'émancipation de tous et toutes vis-à-vis de la domination masculine, la normalisation idéologique, linguistique et comportementale est en marche. Elle passe par deux canaux, dont le plus important est l'écriture inclusive⁷, que "le lobby" essaie d'ancrer dans les habitudes, avant d'éventuellement recourir au droit si la première tactique échoue. Ensuite la lutte contre l'humour, qui, dit-on, nous distingue de l'animal. Notre époque est à la pathologie performative : dire, c'est déjà faire. Lâcher une plaisanterie sexiste⁸, ce serait pour le moins "renforcer et véhiculer les stéréotypes" voire, n'ayons pas peur de l'outrance, encourager les violeurs potentiels à passer à l'acte. Tout un chacun sait que les stéréotypes sont multi-déterminés (par les médias, la famille, l'école, les amis, etc.) et ne représentent finalement que des éléments marginaux de la réalité. Ils sont inévitables, ne disparaîtront pas. Dès lors, quand ils apparaissent malgré tout, après que l'éducation et le climat social aient tout fait pour les maîtriser, reste à s'en moquer, au second degré⁹. C'est l'essence même de la caricature, ce droit à la caricature que, le 11 janvier 2015 après la tuerie de *Charlie*, des millions de citoyens défendaient dans les rues de Paris. Gageons qu'une majorité d'entre eux se reconnaissent aujourd'hui

dans le mouvement #MeToo. Cherchez l'erreur ?

Co-fondatrice de *ChEEK Magazine*, la journaliste Julia Tissier ne voit pas la pornographie comme une des causes du sexisme, et donc l'absout, mais réclame la tolérance zéro pour les blagues "grasses" et "lourdes". Où tracera-t-on la limite entre le gras et le maigre, le lourd et le léger ? Qui le fera, et avec quelle autorité ? Entre l'industrie du porno qui fait de l'argent et une blague racontée gratuitement qui s'inscrit dans le cycle du don, on voit bien où se nichent les valeurs de la dissociété néolibérale. Bonne nouvelle quand même, les néo-féministes médiatiques¹⁰ commencent enfin à s'attaquer à la publicité sexiste. En général, les blagues salaces ne sont pas destinées aux enfants ; je vois par contre quotidiennement ceux-ci passer devant des affiches publicitaires, en rue, dans les gares, les centres commerciaux, etc. Entre les images de femmes en petite tenue et l'humour des hommes, il me semble qu'il n'y a pas photo : le second – qui se déploie généralement dans la sphère privée¹¹ – est moins dangereux que les premières – omniprésentes dans l'espace public – pour l'imaginaire collectif. Récemment, vingt-huit marques ont décidé, d'elles-mêmes, de mettre fin aux stéréotypes de genre dans leur communication marketing¹². Faute de mieux, merci à elles...

D'où les activistes de #MeToo tirent-ils la légitimité de leur cause ? Primo, de principes éthiques. C'est le moins discutable. Secundo, des statistiques,

considérées refléter objectivement le réel. Ce sont elles qui autorisent les médias à parler à satiété de misogynie et, inversement, à taire son pendant la misandrie, parce qu'elle y est moins représentée. La misandrie est pourtant palpable dans l'air du temps. L'aile traditionnelle du féminisme, celle qui lutte pour l'égalité femmes-hommes, la refuse, mais une autre, les néo-féministes, propage la haine des hommes (et des femmes¹³) et ravive la guerre des sexes¹⁴. Il est affligeant de voir des camarades militants, pourtant prompts à aller regarder la face cachée de la lune dans beaucoup d'autres circonstances, incapables de faire ici la différence, coincés dans l'angle mort de la pensée et dans des postures de prudence politiquement correcte. Ou alors se montreraient-ils excessivement pragmatiques : pour attraper des gros poissons, il faut bien se résoudre à sacrifier aussi des quantités de petits, postmoderne version de "Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens" ou du populaire adage "On ne fait pas d'omelettes sans casser d'œufs". On lit et entend dire que "plus rien ne sera comme avant" et que ce qui se passe est une véritable révolution ; si c'est le cas, l'histoire nous apprend que les révolutions s'accompagnent inmanquablement d'excès qui les discréditent. Espérons donc que nos "révolutionnaires" sauront modérer leurs combats et qu'elles éviteront de faire table rase du passé. Le puritanisme fait son grand retour, mais plus chez les dames patronnesses et les barbons des quartiers bourgeois, cette fois dans un large spectre sociopolitique qui va de la gauche radicale à

la droite libérale, dans un unanimisme suspect. Pourtant, ce sont ces libéraux de droite et de gauche, décrits fort justement dans les ouvrages de Jean-Claude Michéa, qui, il y a deux, trois ou quatre décennies, faisaient grand cas et usage de leur liberté sexuelle si chèrement acquise ! Nouvel exemple de tartufferie. Ah, l'éthique, la belle et noble cause de ce début de siècle qui se rapproche de l'effondrement écologique ! Le jour où les hommes et les femmes n'oseront plus se toucher ni même s'adresser la parole, ubiquitairement surveillés par les TIC (technologies de l'information et de la communication), ce sont ces mêmes TIC – sites de rencontre, applications pour smartphone (Tinder, Snapchat) – qui deviendront le seul moyen d'accès légitime à l'autre sexe, mais n'empêcheront pas la paranoïa, ni le harcèlement, ni même les viols ! Et il y a encore moyen de passer à la vitesse supérieure. Un jour se pointeront l'ectogenèse¹⁵, le cyborg cher à Donna Haraway et les autres accomplissements des délires trans- et post-humanistes qui remplaceront la relation humaine sexuée, pour le plus grand délice des affairistes de la Silicon Valley. Ou comment se combinent les avertissements de Huxley et d'Orwell. L'opération #MeToo est une formidable occasion de renforcer le contrôle social. Si nous honnissons sincèrement ce système, alors ne tombons pas dans le panneau vicieux de la technologisation des rapports humains et dédialisons les relations hommes-femmes, ceux-ci étant "condamnés" à vivre ensemble, parfois pour le pire, et aussi, heureusement, pour le meilleur.

¹ Petite précision sémantique : ce qui fonde le harcèlement, c'est son caractère répétitif. Un homme qui siffle une seule fois une inconnue dans la rue n'est pas un harceleur mais un goujat.

² Je ne considère pas ici les militants de droite et d'extrême droite.

³ <http://madame.lefigaro.fr/societe/pour-laurence-rossignol-la-mixite-tota...>

⁴ Récemment (début février), les ministres Gérard Darmanin et Nicolas Hulot, ainsi que l'islamologue Tariq Ramadan.

⁵ Ainsi cette expression malheureuse "droit d'être importunée", qu'il aurait mieux valu reformuler simplement en droit d'être draguée, ou mieux encore, séduite. Par ailleurs, ce que n'ont pas compris ces femmes libérées, c'est que leur statut social privilégié leur permet de renvoyer à leurs auges tous les cochons. Ce n'est pas, loin de là, le cas de toutes les femmes. En effet, l'oppression vécue par tant d'entre elles est parallèle et amplifiée par l'oppression socioéconomique que subissent tant d'humains, femmes comme hommes.

⁶ Alain Adriaens me fait remarquer l'origine sexuelle de la formule "une foire d'empoigne" : c'est en 1773 qu'apparaît "être de la foire d'empoigne" avec un sens aujourd'hui inattendu, mais pas étonnant pour l'époque, puisqu'il voulait dire "être porté aux attouchements avec les femmes" ; il suffit en effet d'imaginer un obsédé empoignant, donc agrippant, une rondeur féminine passant à portée. Actuellement, dans le métro aux heures de pointe, certains adeptes du pelotage sont de la foire d'empoigne, avec cette ancienne acception, au grand déplaisir de ces dames. Et, peut-être parce qu'une belle femme attise les convoitises des mâles en rut et provoque des querelles entre les prétendants, cette même expression a pris, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, le sens de "lutter avec d'autres pour s'emparer de quelque chose". C'est ainsi que la foire d'empoigne est d'abord devenue un lieu où l'on s'arrache des objets (pensez à certains magasins au début des périodes de soldes, par exemple) avant, métaphoriquement, de désigner une situation où plusieurs personnes tentent de s'arracher un avantage, typique de ce qu'on peut trouver chez les politiques, entre autres.

⁷ Nous ne développerons pas ici les arguments contre ce nouveau diktat qui n'est toutefois pas monolithique : certaines de ses propositions sont sensées, comme de féminiser les noms de métiers.

⁸ C'est-à-dire prenant à partie l'un ou l'autre sexe.

⁹ J'entends déjà les censeurs : "ouais, il a bon dos, ton second degré !".

¹⁰ Entre autres Giulia Foïs, Sandra Muller, Caroline De Haas, Lauren Bastide, etc., sans oublier des hommes qui ont lancé #WeToo, Raphaël Glucksmann et Michel Hazanavicius.

¹¹ Je n'entends finalement que très rarement des blagues sexistes.

¹² <http://www.leparisien.fr/societe/publicite-des-marques-s-engagent-contre-les-cliches-16-01-2018-7503012.php>.

¹³ Michel Weber, "Féminisme épidermique et utopie viscérale" in *Les Z'Indigné(e)s* – La vie est à nous, décembre 2015, pp. 26-29.5

¹⁴ Une troisième frange du féminisme, la plus extrême, va jusqu'à nier la différenciation sexuelle.

¹⁵ Procréation dans un utérus artificiel, projet défendu entre autres par le biologiste Henri Atlan.

CE FÉMINISME QUI METTRAIT LA DÉMOCRATIE EN DANGER



Certains ont l'impression que ça va trop loin. Balancer deviendrait sport national et tout honnête citoyen pourrait être victime d'une fausse accusation. Plus grave encore, la libération de la parole nuirait à la sexualité, limitant dangereusement la possibilité d'aborder une femme pour la séduire, voire rendrait dangereux, pour un homme, de prendre l'ascenseur... Mais le plus inquiétant dans cette affaire, c'est que la dénonciation des agressions subies prendrait la forme d'une justice expéditive. Les femmes deviendraient juges et bourreaux à coup de hashtags. La démocratie et la liberté sexuelle sont-elles en danger à cause des dérives des féministes ?

Pour donner consistance à cet appel à la mesure et à la raison, considéré comme salutaire face à ces prétendus excès aux allures de puritanisme rampant, on évoque – sans citer ni noms ni chiffres – des carrières brillantes brisées, des réputations souillées à jamais, la mise à mort (sociale) d’innombrables hommes talentueux. Heureusement, la contagion n’a pas pris des proportions de pandémie. Il y a au moins cent voix qui se sont levées pour dénoncer cette lamentable dérive. Il faudrait conférer à cette centaine de voix au moins le même poids que celui des centaines de milliers de témoignages rendus publics, presque tous anonymes¹ rien qu’au moment le plus fort de #meetoo et #balancetonporc sur la toile². Question d’équilibre, recherche d’un juste milieu, nous dira-t-on.

La féministe vertueuse et l’hystérique extrémiste

Ces accusations d’extrémisme et de radicalisation que les féministes doivent affronter régulièrement deviennent plus virulentes précisément lorsque les luttes menées sont sur le point d’aboutir à une nouvelle conquête, lorsque les lois et les normes sociales commencent timidement à bouger pour rendre le monde plus égalitaire et les privilèges des hommes moins écrasants.

Ces petites conquêtes, lorsqu’elles sont cumulées, permettent non seulement de rendre les institutions sociales plus inclusives et plus adaptées aux réalités que vivent les femmes. Elles rendent en outre *la démocratie plus démocratique*³, mais elles n’ont pas toutes été remportées sur le même champ de bataille. Certaines,

plus anciennes, ont abouti à une égalité formelle, à des droits politiques. D’autres, quelques décennies plus tard, ont permis d’accéder à une sexualité sans la peur d’une grossesse non-désirée, permettant aux femmes d’échapper au statut d’objet soumis aux lois naturelles pour devenir sujets susceptibles de décider de leur destin.

Parallèlement, il y a eu, et il y aura toujours, des femmes qui ne se reconnaissent pas dans les revendications féministes. Elles ont évidemment le droit d’exprimer leur positionnement et il est important de les prendre en compte pour nourrir les débats et parce qu’il traduit aussi une diversité de manières de se positionner face à la distribution des rapports de pouvoir dans la société. On peut néanmoins se demander si la visibilité de leur point de vue dans les médias n’est pas renforcée par le soutien des courants conservateurs ou des défenseurs d’une certaine vision de la liberté qu’ils opposent au “politiquement correct”.

Ainsi, depuis plus d’un siècle, des stratégies pour faire taire les féministes ont émergé de manière récurrente. Les opposants au droit de vote des femmes n’étaient pas seulement convaincus qu’elles n’étaient pas capables d’avoir une conscience politique, ils considéraient qu’il fallait les protéger de leurs propres excès. Le gavage des suffragettes aurait-il été imaginable dans un contexte où les femmes auraient été considérées comme des sujets politiques potentiels ?⁴

Actuellement, dans une bonne partie du monde, le droit de vote des femmes est

un acquis. On a envie de croire que ce droit a été accordé aux femmes après une délibération très civilisée au sein d’un parlement, certes masculin, mais régi par la raison et par des principes démocratiques. Pendant des décennies, les *suffragistes* anglaises ont cru cela aussi et ont mené un travail de lobbying infatigable... sans aucun succès. C’est seulement suite aux actions directes violentes menées par les *suffragettes* qu’on aboutit à des résultats : bombes, prise d’otages, destruction de biens, jets de pavés, incendies...

Bertrand Russel, intellectuel britannique ayant soutenu à un moment la cause des suffragistes, considérait au début du XX^e siècle que les suffragettes avaient fait perdre vingt ans à la cause des femmes par leur radicalisme. Mais, quelques décennies après, il était forcé de constater : “*au final, il faut admettre que ce sont elles [les suffragettes] qui ont obtenu le vote pour les femmes*”⁵.

Les actions extrêmes sont envisagées lorsque les voies plus modérées ne sont pas porteuses de fruits. Mais, est-ce que dénoncer publiquement que l’on a été victime d’une agression sexuelle peut être qualifié d’extrémisme ? Est-il légitime de qualifier ces dénonciations – pour la plupart anonymes – d’excès qui attentent aux valeurs démocratiques ? En Belgique, depuis le début de l’année, huit femmes ont été assassinées pour le simple fait d’être femmes⁶. Il y a sept viols chaque jour dans notre pays⁷. Est-ce que les femmes doivent attendre patiemment que le parlement délibère et que toutes les couches de la lasagne administrative

belge se concertent pour définir une stratégie visant à diminuer ces viols et ces assassinats ?

Si le féminisme devient à ce point insupportable qu'il aboutit à des accusations de totalitarisme et de dérives dictatoriales, c'est qu'il a trouvé les moyens de bouleverser les manières d'agir implicites, de défier la violence symbolique qui sous-tend toutes les autres formes de violence, d'exposer la loi du silence imposée par les agresseurs, tolérée par les complices, niée par ceux qui ne voient pas ce qu'ils auraient à gagner dans le changement exigé par les femmes. C'est probablement qu'on est en train de transformer quelque chose qui résistait encore et qui échappe aux règles formelles. Faut-il rappeler que malgré les lois sur la parité, la sous-représentation féminine dans les différents pouvoirs démocratiques est toujours d'actualité ?

Le bon féminisme et les néo-féministes anti-hommes

Les féministes qui, comme les suffragistes, se limitent à lutter pour l'égalité au niveau institutionnel et formel sont rassurantes. Elles se contenteront d'agir à un niveau qui peut être tenu à distance par certains hommes qui ne veulent pas en être affectés. Tant que leurs privilèges ne sont pas remis en question, les féministes ne leur posent pas de problème. Ils sont prêts à considérer "ces féministes-là" comme les seules légitimes et acceptables car on peut donner le droit de vote aux femmes sans enlever le droit de vote aux hommes ; on peut augmenter le salaire des femmes sans que cela implique nécessairement

une perte du salaire pour les autres ; on peut donner la pilule et permettre l'accès à l'IVG aux femmes car cela n'impacte qu'indirectement (et plutôt positivement) la sexualité hétérosexuelle masculine. Mais quand les actions décrivent, nomment et dénoncent les comportements problématiques, dans la sphère publique et privée, dans la chambre à coucher et dans les médias, cela pose problème. On quitte la sphère des principes abstraits pour s'ancrer dans une réalité concrète qu'il faut changer et négocier au quotidien. Il s'agit d'un changement au niveau interpersonnel qui bouleverse l'ordre symbolique patriarcal.

Donc, oui, balancer les porcs est une forme de radicalité, tout comme l'était dire 'j'ai avorté' quand l'interruption volontaire de grossesse était interdite. Celle-ci ne se situe pas dans le fait que le mode d'action soit spectaculairement violent (on est loin des attentats des suffragettes). Elle réside surtout dans la remise en question d'une sphère qu'on voudrait préserver du changement : l'instauration d'une culture du consentement qui nous éloignerait des lois barbares de la culture du viol. Celle-ci n'a rien à voir avec le fait qu'elle s'attaque aux hommes, comme on voudrait nous faire accroire, mais plutôt avec la libération des freins qui empêchent les femmes de se défendre des comportements qui leur sont nuisibles. Celle-ci fait peur parce qu'elle met en avant la sexualité et le corps féminin selon les désirs des femmes et non pas en tant qu'objet de satisfaction des fantasmes de domination des hommes. Elle dénonce *la monoculture d'une forme prédatrice de sexualité*, mais jamais LA sexualité.

Leïla Slimani⁸ s'exprimait ainsi après la publication de la tribune du *Monde* qui tentait de "restaurer l'équilibre" après les prétendus excès du "néo-féminisme anti-hommes" :

*"J'espère qu'un jour ma fille marchera la nuit dans la rue, en minijupe et en décolleté, qu'elle fera seule le tour du monde, qu'elle prendra le métro à minuit sans avoir peur, sans même y penser. Le monde dans lequel elle vivra alors ne sera pas un monde puritain. Ce sera, j'en suis certaine, un monde plus juste, où l'espace de l'amour, de la jouissance, des jeux de la séduction ne seront que plus beaux et plus amples. À un point qu'on n'imagine même pas encore."*⁹

En tant que maman d'une adolescente qui n'ose plus mettre de jupes, ces paroles résonnent avec une certaine urgence, même si je ne peux que trop bien comprendre ce qui l'empêche de s'habiller comme elle voudrait. Exactement à son âge, j'ai moi-même renoncé à porter autre chose que des accoutrements les plus asexués possibles dans l'espace public. Ce choix m'a été imposé le jour où j'ai osé m'insurger face aux propos salaces qu'un inconnu m'a adressés dans la rue. J'ai failli recevoir une gifle pour avoir osé lui dire "ça ne va pas la tête de me parler comme ça ?!". Et, même si je voulais vous balancer son nom, je ne pourrais pas. Il se confond dans l'anonymat des millions d'agresseurs. Moi, pour ma part, je refuse de m'effacer à cause de la réprobation ou de la notoriété de certains de ses complices.

¹ Pour mesurer la proportion de témoignages anonymes par rapport à des cas avérés de délation de collègues, parents et proches, il est intéressant de lire le blog <https://www.balancetonporc.com/categorie/les-temoignages/>

² Le succès médiatique de ces deux mots-clés en 2017 a en grande partie motivé ce numéro. Précédemment, d'autres espaces virtuels ont rassemblé des témoignages. À cet égard, le micro-blog actif entre 2013 et 2016 <http://jeconnaisunvioletur.tumblr.com/> et ses milliers de témoignages (eux aussi quasi exclusivement anonymes), vaut aussi le détour.

³ Françoise Collin, philosophe et écrivaine féministe belge, fondatrice des Cahiers du GRIF (Groupe de recherche et d'information féministes) intitulait un article publié en 1990 *La démocratie est-elle démocratique ?* Il a été récemment repris dans Françoise Collin. *Anthologie québécoise (1977-2000)* par Marie-Blanche Tahon

⁴ Il nous semblait important de distinguer les deux versants du mouvement politique pour les votes des femmes en Angleterre au début du XX^e siècle : les suffragistes, qui étaient un courant constitutionnaliste (non-militant), dont les actions de lobbying étaient respectueuses des lois et scrupuleusement non-violentes, et les suffragettes, qui, au départ, organisaient des activités pacifiques de sensibilisation à destination des politiques et du grand public pour ensuite s'engager dans une série d'actions violentes. Ces dernières furent violemment réprimées. Lorsqu'elles protestaient contre leur détention par des grèves de la faim, elles étaient nourries de force, gavées à l'aide d'un tuyau et d'un entonnoir. (Claire Jones, *Suffragists and Suffragettes*, 2012 <https://herstoria.com/>, traduction de l'auteure).

⁵ <http://francoisestereo.com/feministes-et-recours-a-la-force-politique-des-suffragettes-britanniques-aux-casseuses-des-black-blocs>.

⁶ <http://stopfemicide.blogspot.be/>

⁷ "Personne ne demande au violeur comment il était habillé", in *Bruxelles Laïque Échos*, mars 2015, pp. 55-58

⁸ Journaliste et écrivaine franco-marocaine. Prix Goncourt 2016.

⁹ http://www.liberation.fr/france/2018/01/12/un-porc-tu-nais_1621913

“ON NE PEUT PLUS RIEN DIRE”



L'émergence d'un débat devenu de plus en plus généralisé autour du harcèlement sexuel s'accompagne d'un appel à la prudence et d'une dénonciation d'un mouvement qui serait porteur d'une normativité liberticide en termes de rapports hommes-femmes. Qu'en sera-t-il demain de la séduction, de l'ambiguïté, du jeu amoureux et sexuel dans un contexte qui tendrait à formaliser le consentement ? Qu'en est-il par ailleurs du second degré, de l'humour, de la liberté de ces expressions provocatrices ou dérangeantes ? A ces questions, on entend souvent s'exprimer un désolément devant ce qui est communément appelé le "politiquement correct" et le "tribunal des réseaux sociaux".

Du débat, de la morale ...

Féministes, anti-racistes, gauchistes... moralistes ? Ces militants s'entendent souvent reprocher une posture supérieure et jugeante sur les mœurs de tout un chacun. À partir du postulat que le privé est politique, ils seraient dans une forme de déviance les menant à vouloir construire avec leurs valeurs et ce qu'ils jugent bon un ensemble de comportements qu'ils et elles érigent en norme sociétale. Et de ne pas se priver de montrer du doigt quiconque se détourne du chemin de la parole vertueuse et progressiste. Ils seraient par ailleurs majoritaires et incarneraient les seules voix que l'on entendrait dans les médias de masse et dans l'opinion publique. Dans les interprétations les plus extrêmes, cette majorité silencieuse serait implicitement censurée par une élite intellectuelle qui tiendrait les tenants et aboutissants du débat. Présents sur tous les plateaux de télévision et toutes les tribunes, ces représentants des minorités seraient aujourd'hui devenus la majorité bienpensante qui oppresse la liberté de parole et de ton.

Or, il ne semble pas inutile de s'arrêter sur cette dénonciation. Que met-elle en lumière ? Il suffit de se poser quelques minutes devant une émission de télévision qui fait de la polémique et de la vélocité du débat son fond de commerce pour s'effrayer de l'hystérie qui se manifeste de part et d'autre du plateau. Dans ce contexte, les propos des unes et des autres ne peuvent que donner lieu à des raccourcis, des sentences hasardeuses et des paroles malheureuses voire heurtantes. Les exemples récents ne manquent pas et mettent mal-

heureusement bien plus en lumière les affrontements des féministes que leurs convergences.

Plutôt que de nous offusquer des propos excessifs ou de leurs formes, il n'est pas inintéressant d'observer les conditions dans lesquelles la parole est échangée : tant les questions qui sont traitées que les possibilités de développer une parole un tant soit peu nuancée.

...et du droit ?

Par ailleurs, il est important d'insister sur un point essentiel. La moralisation dénoncée par une partie des détracteurs de ces mouvements mérite de s'y attarder quelques instants. En effet, c'est souvent une peur de l'évolution des rapports de séduction entre les hommes et les femmes qui se normaliserait au mieux et se contractualiserait au pire. Le scénario dystopique qui nous est présenté là s'avère pourtant bien loin des dénonciations qui sont à la base de la libération de parole que nous connaissons actuellement. Les mouvements #metoo et #balancetonporc, quels que soient les excès auxquels ils ont pu donner lieu, ont pour but premier de mettre en lumière que, tous les jours, des femmes voient leurs droits humains les plus élémentaires bafoués par des agressions commises par des hommes.

Faut-il rappeler que le harcèlement sexuel est un délit et que le viol est un crime ? La qualification moraliste, en plus de constituer un amalgame regrettable, s'avère très utile pour discréditer et montrer du doigt des paroles qui sont en réalité des rappels à la loi.

Nommer "le politiquement correct" une insistance à faire respecter ses droits apparaît également comme une manière habile pour ceux qui jouissent d'une certaine impunité relative à leur statut social de conserver leurs privilèges. Quoi de plus efficace en effet que de renvoyer la question de l'égalité à celle de préférences d'un groupe social radicalisé imposées à tous ?

Dialectique de l'humour et de l'oppression

Il y a quelques semaines, un article paru sur le site Slate.fr revenait sur la découverte par les jeunes âgés de vingt ans de la mythique et toujours adorée série *Friends* (par l'intermédiaire de la plateforme Netflix qui rendait l'intégralité des saisons disponibles). L'article révélait que la série était jugée homophobe, sexiste et grossophobe par les *millenials*⁴. Scandale et vociférations des uns, applaudissements et salutations jouissives des autres.

Ces deux positions opposées manifestent nos difficultés à penser les dialectiques, car elles peuvent être toutes deux vraies et non excluant l'une de l'autre. On peut aimer *Friends* aujourd'hui tout en réalisant à quel point cette série s'inscrit dans une époque qui n'est plus. On peut même en rire encore tout en se réjouissant de connaître une époque où les comédies sont traversées par une vigilance quant aux représentations des minorités et au traitement des problématiques qui les traversent. Aussi étonnant que cela puisse paraître à certains, cela peut tout autant donner lieu à de la comédie tout à fait divertissante : *Big little lies*, *She's gotta have it*, *The bold type*, *Crazy ex-girlfriend*, *Transparent*, *Girls*, *Dear white*

people... pour ne citer que des productions très récentes et extrêmement populaires.

On constatera en effet qu'il s'agit de productions américaines. Certes, les nord-américains sont de grands producteurs de format télévisuel, mais s'ajoute à cela une vision de la problématique des minorités bien plus ancienne et prise en compte depuis plus longtemps que dans nos pays européens. Dans un pays où la liberté d'expression se formalise dans le premier amendement constitutionnel, c'est une conscience aiguisée de la réception et des potentiels oppressifs de l'humour qui est à l'œuvre. Ce que le sociologue Didier Fassin, qui vit aux USA, a nommé avec beaucoup de justesse un affrontement entre éthique de la conviction et éthique de la responsabilité. Plus simplement, il s'agirait d'agir soit selon ses principes (par exemple, la liberté d'expression ou le fait que l'on peut rire de tout) soit selon les effets concrets prévisibles que l'on produit (par exemple, heurter une partie déjà dominée de la population). L'invitation qui nous est faite ici est de réaliser que les deux positionnements se soutiennent chacun d'une éthique, toutes différentes qu'elles soient.

Il est en effet probable que le seul chemin qui nous permette de faire un pas de côté soit celui de cette reconnaissance mutuelle.

La révolution Internet

#balance ton porc, #metoo, scandales dévoilés sur la place publique... Internet fait aujourd'hui fonction d'accélérateur de tendances, d'indignations, de colères et d'enthousiasmes. "On ne peut plus rien dire" est souvent une plainte vis-à-vis des

réponses fustigées, nombreuses, parfois violentes et indignées que l'on reçoit dès lors que l'on expose une parole publique sur Internet.

C'est en effet un énorme changement de paradigme que le débat public est en train de vivre. D'autant plus pour celles et ceux qui ont été habitués à voir recevoir leur parole légitimée du fait de leur niveau académique, notoriété ou rang social. On entend donc çà et là déplorer un niveau général "vulgaire", un accroissement de contenus "pauvres"... N'importe qui pourrait donc prendre la parole sur n'importe quoi. Le philosophe Raphaël Enthoven l'a très bien exprimé à l'adresse d'un *youtuber*, qui avait critiqué de manière assez vulgaire la dernière réalisation de Jean-Luc Godard, en disant donc de Durendal : "C'est la patronyme de l'ensemble à la fois compacte et disparate qui prennent l'insolence pour de la liberté, et l'opinion pour une pensée".

Benjamin Bayart, militant pour les libertés fondamentales dans les sociétés de l'information, exprime ce tournant civilisationnel en le comparant à l'invention de Gutenberg : "L'imprimerie a permis au peuple de lire, Internet va lui permettre d'écrire". Ce retournement de situation a des conséquences importantes dans le contexte qui nous préoccupe. En effet, les minorités ont un accès inégalé jusqu'ici à la parole publique. Elles peuvent s'organiser, créer des effets de masse et ne pas laisser passer la moindre parole jugée potentiellement oppressive.

Ce tableau n'est certainement pas idyllique. Les incompréhensions sont nombreuses,

les débats internes aux mouvements des minorités sont vifs, les excès nuisent de part et d'autre. D'aucuns se trouvent lassés par ces mois de polémiques, par ces "têtes qui tombent" toutes les semaines. Certains hommes expriment un ras le bol de se voir sans cesse remis en question dans leur rapport aux femmes, bien qu'ils se disent soutenant de la cause. D'autres encore expriment un effet "contre-productif" de la radicalité parfois ressentie.

Il est trop tôt pour juger si nous avons réellement atteint un point de non-retour dans le traitement réservé aux femmes et si les temps que nous vivons trouvent en leur cœur un potentiel révolutionnaire propre à lutter sérieusement contre la domination patriarcale. Les excès ou les dévoiements exprimés à ce jour sembleront peut-être, un jour et espérons-le, un détail, un moment donné dans une séquence bien plus longue qui aura conduit à une société plus égalitaire entre les femmes et les hommes.

¹ <http://www.levif.be/actualite/international/la-tyrannie-des-minorites/article-opinion-811523.html>

² https://www.huffingtonpost.fr/2018/01/10/on-peut-jouir-lors-dun-viol-affirme-brigitte-lahaie-en-plein-debat-sur-les-violences-sexuelles_a_23330225/

³ <http://www.slate.fr/story/156290/serie-friends-sexiste-homophobe-grossophobe>

⁴ Personnes nées après l'an 2000

⁵ http://www.liberation.fr/societe/2015/01/19/charlie-ethique-de-conviction-contre-ethique-de-responsabilite_1184055

⁶ <https://www.franceculture.fr/medias/de-quoi-durendal-est-il-le-nom>

⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Benjamin_Bayart

Manoé JACQUET

Plateforme pour Promouvoir la Santé des Femmes

CHARGE MENTALE + CARE = PLAFOND DE VERRE ?

Printemps 2017. Emma, bloggeuse et dessinatrice française, poste une bande dessinée intitulée *Fallait demander*¹ qui envahit la toile de manière internationale. Cette BD aborde l'épineuse question de la charge mentale. Elle explique comment les femmes portent encore majoritairement le fait de devoir penser à tout, en ce qui concerne la famille, le foyer, les tâches de soin. Avec des mots simples, elle renvoie aux hommes le fait que ces questions font partie intégrante de leurs responsabilités et qu'attendre encore et toujours que leur partenaire féminin demande les choses est une manière de s'en décharger.

Le printemps de la charge mentale

De nombreuses femmes applaudissent la bloggeuse. Avec l'aide de la BD, beaucoup d'entre-elles parviennent à exprimer à leur partenaire ce qu'elles tentaient d'expliquer depuis de nombreuses années. Les résistances vont cependant s'avérer nombreuses. De la même manière que l'on a observé des femmes et des hommes s'insurger suite aux mouvements de libération de parole *balancetonporc* et *metoo*, des femmes et des hommes se retranchent derrière l'idée que les femmes (voire les féministes) exagèrent : il y a bien plus d'améliorations en termes d'égalité et de partage des responsabilités domestiques que ce qu'elles prétendent. Certaines et certains renversent également la situation en argumentant que si la situation stagne, c'est parce que les femmes ne veulent pas lâcher prise.

Aussi, quelques mois plus tard, Emma croque son second coup de gueule : "La faute des femmes"². Elle y raconte comment la plupart des articles ou entretiens réalisés à la suite de "Fallait demander" avaient pour objectif d'expliquer aux femmes comment se décharger de la charge mentale. Si cette démarche a du sens pour de nombreuses femmes qui cherchent en effet à se décharger et ne savent pas comment s'y prendre, on s'interroge sur la pertinence des conseils qui sont formulés : comment déléguer des tâches de parentage pendant le congé de maternité lorsque le co-parent ne dispose que d'un congé de dix jours ? Par ailleurs, Emma soulève le fait que très peu d'articles s'adressent aux hommes et à

la manière de prendre leur place et d'assumer leurs responsabilités au sein des foyers. Une fois de plus, les femmes sont responsables de vivre dans une société sexiste : c'est à elles de fournir les efforts nécessaires pour sortir de leur condition et de s'adapter au fonctionnement de la société plutôt que l'inverse.

Un ordre symbolique profondément ancré

Depuis le XIX^e siècle, les femmes et les féministes se sont pourtant attelées fermement à donner un autre visage à la société. De vagues de luttes en vagues de luttes, elles ont acquis progressivement leur majorité, le droit de vote, à exercer une profession, à disposer d'un compte en banque, à accéder à l'éducation et à des études supérieures, etc. Malgré cet arsenal juridique persistent cependant de nombreuses inégalités – très flagrantes dans le monde professionnel : des écarts salariaux entre les femmes et les hommes, des niveaux de rémunération distincts à niveau d'études identiques ainsi qu'une difficulté réelle des femmes à atteindre des postes à responsabilité (que cela soit dans le secteur privé ou public)³. Ce dernier phénomène est communément appelé *le plafond de verre*, mais aussi *le tuyau percé* ou *le plancher gluant*. Dans les trois expressions, on se réfère au fait que, par-dessus, par-dessous ou par les côtés, les femmes sont maintenues dans des échelons hiérarchiques inférieurs ou éjectées des niveaux hiérarchiques les plus élevés. Comment expliquer ce phénomène alors que les femmes sont plus diplômées que les hommes et que la mixité des genres a des effets bénéfiques pour les entreprises ?⁴

Nous assistons en réalité à la perpétuation d'une organisation symbolique des rapports entre les femmes et les hommes. La sphère professionnelle n'en est que le miroir. Dans cette société, les femmes sont identifiées comme les responsables du prendre soin des autres et de l'environnement, ce que nous appelons aussi le *Care*. L'expérience potentielle de la maternité est grandement liée à cette assignation : comme les femmes ont la capacité de porter les enfants, la société a toujours estimé qu'elles étaient également plus sensibles et talentueuses pour s'en occuper et, par extension, prendre soin du foyer, des proches, de l'environnement, etc. Aussi, si l'accès à la contraception et l'avortement a libéré les femmes d'une maternité imposée, elles ne se sont pas libérées de l'injonction à avoir des enfants et à être les principales pourvoyeuses de soin. En conséquence, les femmes qui ont intégré la vie professionnelle se retrouvent à assumer des doubles voire des triples journées. Elles adaptent leur vie professionnelle à leurs obligations privées et domestiques, ce qui se traduit très souvent par le temps partiel ou une revisite à la baisse de leurs ambitions professionnelles.⁵

Vis-à-vis du *Care*, les hommes ont traditionnellement été écartés ou cantonnés au statut d'aidant. Aussi, si depuis les années 1950 on observe globalement une plus grande implication des hommes dans les tâches de *Care*, l'augmentation est loin d'être proportionnelle à l'implication des femmes sur le marché de l'emploi [6]. Pire : entre 2005 et 2015, on observe un déclin de la participation des hommes belges aux tâches relatives au ménage et à l'organisation des repas.⁷ Par ailleurs,

les hommes ne subissent pas aussi fortement l'injonction à la paternité : la virilité d'un homme n'est pas diminuée s'il n'a pas d'enfants. La société autorise qu'un homme utilise sa créativité dans d'autres domaines que la sphère privée. Libres de ces deux injonctions, les hommes peuvent utiliser les heures qu'ils ne passent pas à faire du *Care* pour travailler plus d'heures de manière rémunérée, à s'investir dans des projets professionnels ou communautaires et, pour ceux qui en ont la possibilité, à assumer un poste à responsabilité.

Pour un partage du Care et des postes à responsabilités !

Quand on parle de la charge mentale, du fait de porter les responsabilités liées au *Care* ou de s'engager dans un poste à responsabilités, on a tendance à justifier la persistance de stéréotypes par des choix strictement personnels ou interpersonnels : "elle a choisi d'être mère au foyer ou de privilégier l'éducation des enfants", "ils ont décidé ensemble de mettre en avant plan la carrière de son partenaire", "nous avons des niveaux d'exigence différents par rapport aux tâches domestiques", etc. Néanmoins, au regard de l'histoire, on se rend compte à quel point cette organisation symbolique est une construction sociale et que celle-ci prend très souvent le pas sur nos choix personnels. Il est difficile pour une femme de s'émanciper

des injonctions séculaires à la maternité et au prendre soin, de même que pour un homme, il n'est pas facile d'accepter que son genre est privilégié et de s'investir durablement dans des responsabilités et tâches socio-économiquement peu valorisées.

Car c'est bien là que le bât blesse. La société patriarcale et néolibérale dans laquelle nous vivons, passe sous silence la valeur et l'importance du *Care* – à moins qu'elle ne la sous-estime consciemment ? *"Le travail rémunéré est plus valorisé et valorisant que le travail non-rémunéré. Les secteurs d'activités qui produisent beaucoup de ressources matérielles et financières (la recherche pharmaceutique, les banques, la technologie) sont davantage soutenus que les secteurs d'activités qui ne visent pas directement le lucre (l'enseignement, la santé)."*⁸ Pourtant, comment garantir la productivité et la croissance économique sans cet énorme travail de soin réalisé soit gratuitement au sein des foyers (généralement par les femmes), soit à bas coûts dans les secteurs de l'enseignement, du social et de la santé (par les femmes et une grande part de personnes issues de milieux plus précaires) ?

Pour la Plateforme pour Promouvoir la Santé des Femmes, l'ensemble de ces constats appellent les femmes et les hommes à défendre un modèle de société

qui remet le *Care* au centre des préoccupations et des priorités. Cette perspective permettrait à la fois de mieux le reconnaître, le valoriser et d'organiser la société autour de ce pilier plutôt qu'autour des valeurs de productivité et de performance. Femmes et hommes n'auraient plus à penser leur choix de vie de manière exclusive (par exemple, faire des enfants ou s'engager dans une carrière ?), mais bien de manière inclusive (par exemple, prendre part au *Care* et s'engager dans un poste à responsabilités peu importe son genre !).

¹ Emma, *Fallait demander !*, bande dessinée virtuelle publiée le 09 mai 2017. Disponible sur le site www.emmaclit.com

² Emma, *La faute des femmes*, bande dessinée virtuelle publiée le 05 septembre 2017. Disponible sur le site www.emmaclit.com

³ Section emploi disponible sur le site de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

⁴ Idem.

⁵ Manoë Jacquet, *Stigmatisation des femmes dans une société néolibérale : entre dévalorisation sociale et représentations idéalisées : quel(s) choix pour les femmes ?*, CEFA asbl, 2017.

⁶ Idem.

⁷ Elodie Blogie, "Tâches ménagères : les hommes belges en font de moins en moins", 26 février 2018. Disponible sur le site du journal *Le Soir*.

⁸ PPSF, Rapport de recherche-action "Care, genre et santé des femmes"-, 2016. Disponible sur le site : www.ppsf.be

Patric JEAN

Réalisateur (*La domination masculine, Les enfants du Borinage*) et auteur (*Les hommes veulent-ils l'égalité ?*, *Pas Client*) - www.patricjean.net



EN TANT QU'HOMME, JE NE SUIS PAS FÉMINISTE, PEUT-ÊTRE PROFÉMINISTE

Une mode est récemment apparue à propos des hommes qui se disent “féministes” et dont on présente l’engagement comme “essentiel” pour les droits des femmes. Il est temps de se demander si cette nouvelle habitude qui se veut bienveillante n’est pas finalement contre-productive.

Pas une semaine sans qu'un article, une campagne ne nous vante les mérites des hommes "les vrais", les gentils, ceux qui brillent dans le bon camp et affichent un "féminisme" évident. Cette pratique part de l'idée que l'égalité est "l'affaire de tous" (et même plus de toutes) et que les hommes doivent y jouer un rôle central. La volonté de considérer l'égalité comme une valeur universelle fait oublier que l'individu n'est pas un universel, il appartient à un groupe social.

Comment pourrais-je croire que je mène le même combat qu'une femme ?

En tant qu'homme, je ne peux qu'observer que, même en dénonçant les inégalités, je reste membre d'une classe dominante qui me confère des privilèges que je ne peux pas toujours remettre en question individuellement. J'ignore en quoi consiste l'expérience du monde en tant que femme. La peur du viol ou du harcèlement sexuel par exemple, le sentiment face aux regards salaces, les sous-entendus qui me ramènent à une position infériorisée, le "sexisme bienveillant", mon expérience intime en est vierge et je ne peux comprendre ces concepts que de façon abstraite. Ma connaissance de l'inégalité entre les sexes est donc celle d'un dominant, saupoudrée de connaissances théoriques. Comment pourrais-je croire que je mène le même combat qu'une femme qui vit cela au quotidien ? D'autant que rien ne prouve que je ne profite pas impunément de tous les privilèges masculins. Un homme peut être très égalitaire au travail et le pire des machos dans sa vie intime, condamner le

harcèlement sexuel et consommer massivement de la pornographie.

On voit d'ailleurs très souvent des hommes "féministes" s'attacher à combattre les attitudes masculines qui ne les concernent pas. Je sais parfaitement qu'il m'est très facile d'être contre la prostitution puisqu'elle ne m'a jamais tenté. Être opposé à la violence physique, au viol, au foulard islamique, à l'excision ? Quoi de plus facile pour l'homme qui n'a pas à se remettre en question dans ces domaines ? On assiste d'ailleurs souvent à un glissement des discours masculins de l'égalité à la condamnation de l'autre, le vrai méchant, toujours le même : le pauvre, le migrant dont la désignation permet à l'homme "féministe", par prétériorité, de se sentir tellement formidable.

Être un "homme féministe" apporte des bénéfices secondaires

D'autant que se présenter comme un "homme féministe", participer à des associations mixtes, permet aux hommes de récolter des bénéfices secondaires importants. Lorsque je parle de la question de l'engagement des hommes en conférence, généralement devant une salle remplie de femmes, je demande toujours combien cette position hautement rétribuée symboliquement devrait me coûter de vaisselles lavées. En effet, tout discours égalitaire dans la bouche d'un homme est immédiatement rétribué d'un salaire symbolique narcissiquement très nourrissant. De la même manière que notre construction sociale et notre éducation en tant qu'homme nous poussent

à rechercher les applaudissements pour toute tâche ménagère réalisée, nous trouvons dans la position de l'homme "féministe" de quoi récolter les suffrages et l'admiration.

L'empowerment des femmes nécessite un disempowerment des hommes

Le politologue québécois Francis Dupuis-Déri a théorisé l'*empowerment* des femmes (l'augmentation légitime de leur pouvoir) comme nécessitant un *disempowerment* des hommes (la baisse de notre pouvoir masculin). En effet, tout siège qui est occupé par une femme dans une assemblée d'élus, nécessite qu'un homme cède sa place ou qu'un autre mette de côté son ambition de prendre sa succession. Il en va de même dans tous les domaines de la vie privée et publique. Les tâches ménagères justement partagées nécessitent que les hommes cèdent une partie de leur temps de loisir. A masse salariale constante, l'augmentation des salaires des femmes pour tendre vers l'égalité exige au minimum la stagnation des revenus des hommes. On voit donc bien que si l'égalité est la direction vers laquelle nous avançons, la marche des hommes et des femmes se réalise dans des sens opposés.

La souffrance masculine ?

De plus, le risque est grand de voir tomber les "hommes féministes" dans un piège qui fonctionne à plein régime : la souffrance masculine. Cette autre mode postule que la construction sociale des femmes et des hommes dans des rôles

stéréotypés enfermerait pareillement les deux sexes dans une souffrance de genre. On n'a plus peur d'écrire dans des textes prônant pourtant l'égalité professionnelle que *"les hommes souffrent du fait de l'inégalité avec les femmes"*.

Du coup, puisque nous souffrons pareillement, puisque nous luttons de la même manière sous le label du féminisme, l'inégalité devient un problème commun où chacun doit être traité pareillement. Plus question de programmes pour soutenir les femmes dans leur carrière, interdiction de parler de quotas ou de parité, prôner la féminisation des titres devient "anti-universaliste" voire "communautariste". N' imaginez même plus organiser une réunion féministe non mixte car vous aurez à subir la colère de beaucoup d'hommes "féministes" qui se sentiront "exclus".

Voilà comment un positionnement dont le principe est sans doute bienveillant peut se retourner et devenir un outil pour maintenir le statu quo de l'inégalité entre les femmes et les hommes.

L'homme doit travailler sur lui-même

Le rôle d'un homme persuadé de l'injustice de la hiérarchie des sexes n'est-il pas d'abord de travailler sur lui-même ? Ce faisant, nous pouvons nourrir une réflexion mixte en révélant nos réflexes masculins conditionnés, nos stratégies d'évitement voire de résistances. Partager la part de nous qui résiste et les processus intimes qui protègent notre pouvoir est sans doute la seule chose que nous pouvons faire en tant qu'homme. L'usage du mot

"pro-féministe" nous force à nous rappeler ce positionnement et à faire preuve de lucidité. Il nous rappelle notre position dans le système de domination sans nous empêcher de travailler à l'avènement d'une société plus égalitaire.

Comme chaque homme, j'ai moi-même le sentiment que toutes les femmes sont dominées sauf la mienne. Le "pro" devant "féminisme" m'oblige à penser que je me trompe et que je dois encore chercher.

Anne-Claire ORBAN

anthropologue, chargée d'étude et d'animation à BePax

UN FÉMINISME À LA CROISÉE DES LUTTES

Nous republions avec l'aimable autorisation de BePax (section belge francophone de Pax Christi) une analyse qui croise la question des religions, des origines et du genre¹. Ces réflexions sont issues d'une série de rencontres qui rassemblaient une quinzaine de femmes de tout âge et de toute origine. Elles apportent un éclairage sur un mouvement récent du féminisme appelé l'intersectionnalité et qui tend à une convergence des luttes.

Un féminisme qui se diversifie

Il est commun de distinguer trois vagues au mouvement féministe occidental. Les revendications illustrées dans la “première vague”, de la fin du XIX^e siècle jusqu’au milieu du XX^e siècle, demandent l’égalité juridique des femmes et des hommes ainsi qu’un accès plus égalitaire au monde du travail. Ce mouvement permet aux femmes belges d’obtenir notamment le droit de voter aux communales en 1921 et aux nationales en 1948. À cette époque, questionner la répartition traditionnelle genrée des rôles n’était pas encore d’actualité.

Une deuxième vague avec son lot de nouvelles revendications se forme dans les années 1970. Certains la qualifient de plus “radicale” en ce qu’elle s’attaque au sexisme familial et social et dénonce l’oppression des femmes dans le domaine privé. D’une part, ce féminisme européen pénètre la sphère privée et appelle à l’émancipation des femmes par la libération des corps et de la sexualité et, d’autre part, il questionne le rôle de la femme dans la société en s’opposant clairement au déterminisme qui enferme les femmes dans un rôle reproductif, un rôle de mère. Ces revendications se heurtent au conservatisme porté entre autres par l’Église catholique, notamment face aux mesures de contraception et à l’interruption volontaire de grossesse. Le “Manifeste des 343 salopes”¹ déclarant avoir avorté illustre le désir de reprise de pouvoir des femmes sur leurs propres corps et vie de femme. Partant du postulat que la religion, institution créée par des hommes, pour des hommes, assujettit la femme à l’homme, le combat féministe fut également anticléri-

cal. Encore aujourd’hui, certains courants féministes issus de cette seconde vague sont extrêmement farouches, voire hostiles, à l’égard des religions qu’ils considèrent comme sources principales du patriarcat.

Les années 1980 voient apparaître aux États-Unis une dite “troisième vague” de féminisme, portée cette fois par des femmes issues de groupes minoritaires et ne s’identifiant pas au modèle de la femme porté par les féministes de la seconde vague. Elles trouvent entre autres ce modèle trop centré sur les valeurs européennes et appellent à la décolonisation du mouvement en promouvant une construction plus inclusive des identités diverses, notamment racisées. Selon ces féministes, les militantes de la seconde vague portent un regard trop genré sur les inégalités sociales et en oublient les inégalités découlant du racisme, du capitalisme et du néolibéralisme². Cette troisième vague apporte une lecture plus complexe du sexisme en élargissant la domination aux autres sphères que celle du genre : domination de classe, de “race”, d’orientation sexuelle, de religion, etc. Ces femmes revendiquent une prise en compte des différentes formes d’oppression subies et amènent la notion d’ “intersectionnalité”³. Se créent ainsi divers courants au sein du mouvement pour l’égalité des femmes et des hommes, chacun mettant en avant ses particularités : féminisme musulman, afro-féminisme, féminisme lesbien, mouvement athée Femen... Les premières et deuxième vagues étaient loin d’être homogènes, elles comprenaient notamment des féministes socialistes et bourgeoises, mais cette troisième vague se caractérise

par une diversification sans précédent des visions du féminisme.

Lorsque le racisme s’en mêle

Entrer dans les nombreux nœuds qui opposent ces différents sous-mouvements féministes n’est pas le propos de cette analyse. Je renvoie ici le lecteur aux analyses et recherches des associations féministes mêmes. BePax étant une association de lutte contre le racisme, c’est sur cette dynamique d’exclusion que nous nous arrêtons ici.

Le racisme aujourd’hui laisse de côté la “race” pour se parer de culturel, voire de religieux. Et ce constat est d’autant plus criant au sein du mouvement féministe où l’on remarque une crainte plus ou moins assumée à accepter des femmes croyantes. Pour rappel, la seconde vague féministe a remis en question la répartition genrée des rôles sociaux, véhiculée entre autres par l’Église catholique (tout comme par les partis libéraux et socialistes de l’époque). Voyant en l’Église un outil de renforcement du patriarcat, nombre de féministes issues de cette vague se disent aujourd’hui athées et anticléricales et voient d’un très mauvais œil les initiatives de femmes croyantes désireuses de se joindre au mouvement. On peut citer comme exemple la tension entre le collectif de citoyennes musulmanes auteures d’une carte blanche en septembre 2016⁴ et la réponse de Nadia Geerts peu de temps après⁵, leur fermant directement la porte au mouvement féministe si elles ne retirent pas leur voile.

Notons toutefois que depuis plus ou moins longtemps selon les tendances

religieuses, des mouvements féministes alliant croyance et engagement social ont existé. C'est le cas du mouvement "Femmes et hommes dans l'Église (FHE)", précurseur dans les années 1970 en Belgique. Cette critique de l'interprétation masculine et sexiste des textes sacrés prend de l'ampleur à la fin des années 1980 où des théologiennes mettent en avant les figures féminines des traditions religieuses. Aujourd'hui, on trouve un certain nombre d'associations militant pour le droit des femmes tout en s'inscrivant dans l'un ou l'autre mouvement religieux.

Si l'appartenance au monde des croyants hérisse certains milieux féministes, lorsque s'ajoute le facteur "provenance autre", on déclenche l'allergie. En effet, lorsque des femmes croyantes sont perçues comme originaires d'"ailleurs", s'attachant à une "autre" religion (actuellement c'est autour de l'islam que les opinions se crispent), elles n'en sont que plus stigmatisées et leur féminisme se verra sans cesse mis en question : *"Si elles se disent réellement féministes, pourquoi ne s'émancipent-elles pas de la religion ?" S'ensuivent les arguments racistes : "Elles doivent comprendre qu'"ici", on ne porte pas de voile, qu'"ici", on se bat pour l'avortement, qu'"ici", les femmes et les hommes doivent avoir un accès égalitaire à l'emploi, qu'"ici", la parité est reflétée au sein de toutes les sphères sociales..."* En d'autres termes, qu'"ici" les femmes se sont battues pour leurs droits, pour un certain modèle de société et qu'il n'est pas question d'en rediscuter. Ce scepticisme généralisé à l'égard du féminisme que ces femmes d'une croyance "autre" peuvent véhiculer reflète à merveille la nouvelle rhétorique raciste : prove-

nant d'un "ailleurs" prétendu moins civilisé, ces femmes ne seraient porteuses que de valeurs rétrogrades, contraires aux valeurs "universelles" d'égalité et d'émancipation.

De l'autre côté, les courants minoritaires présents en Belgique (comme l'afro-féminisme ou le féminisme musulman) critiquent la vision occidentalocentrée du féminisme institutionnel belge. Ces femmes apportent des nuances dans les débats (notamment une vision plus différentialiste, apportant une approche différente du constructivisme social et réintégrant dans le débat l'idée d'une certaine spécificité féminine, innée) et réconcilient croyance et militance sociale, croyance et progressisme. Elles contestent un "matriarcat blanc", entendu comme la main mise d'une vision blanche, athée et occidentale de ce que devrait être le féminisme aujourd'hui, de ce que devrait être "la" femme aujourd'hui. Elles contestent le maternalisme des femmes européennes se disant libérées et désirant appliquer, à toutes les femmes, leur vision de l'émancipation comme seul modèle imaginable. Ces femmes issues de minorités sentent le retour d'un récit semblable au récit colonial basé sur l'idée de mission civilisatrice et clament "Ne nous libérez pas, on s'en charge !" reprenant ainsi le même slogan que dans les années 70, les féministes érigaient contre le système patriarcal.

Ainsi les femmes s'inscrivant dans l'afro-féminisme ou le féminisme musulman désirent sortir des logiques coloniales où toute personne en provenance d'ailleurs se voit infantilisée et nécessaire, devant être éduquée à la civilisation européenne. Elles désirent être enten-

dues sans devoir se conformer au rôle de "la" femme pensé par des blanches pour des blanches. Au contraire, disent-elles, le féminisme devrait s'apparenter à une "macro-culture", transcendant les frontières, englobant toutes les femmes de notre planète, se repensant sans cesse afin d'être le plus inclusif possible.

Dans une société plurielle, les sensibilités se multiplient. Parce qu'il est plus que nécessaire, dans ce climat de droitisation de l'Europe, de faire face ensemble pour préserver les libertés fondamentales de tous et toutes et garantir l'égalité de l'ensemble des citoyens, ne laissons pas le racisme entacher le mouvement des femmes. Ne laissons pas la "question des races" se substituer à la "question des genres". Et, car il s'agit d'avoir une vue d'ensemble, ne laissons pas non plus le racisme diviser la lutte sociale en déplaçant la "question des classes" à la "question des races". Ouvrons les débats et créons la route ensemble car l'heure est au rassemblement des mouvements féministes, antiracistes, écologiques et anticapitalistes.

¹ Rédigé par Simone de Beauvoir en 1971, paru dans *Le Nouvel Observateur*

² Pour plus de nuances sur cette "troisième vague", voir Diane Lamoureux, "Y a-t-il une troisième vague féministe ?", *Cahiers du Genre* 2006/3 (HS n° 1), p. 57-74

³ Voir à ce sujet l'analyse "Êtes-vous plutôt raciste ou sexiste ?" publiée sur Bepax.org

⁴ <http://www.lalibre.be/debats/opinions/citoyennes-feministes-et-musulmanes-57dabba635704b54e6c338cc>

⁵ <http://nadiageerts.over-blog.com/2016/09/lettre-ouverte-aux-citoyennes-musulmanes-voilees-et-feministes.html>

Mathieu BIETLOT

Bruxelles Laïque Échos

*“...toutes les langues, dans toutes les bouches,
leur impuissance à dire la femme...”*

Aragon

*“La langue française est une femme. Et cette
femme est si belle, si fière, si modeste, si hardie,
touchante, voluptueuse, chaste, noble, familière,
folle, sage, qu’on l’aime de toute son âme, et
qu’on n’est jamais tenté de lui être infidèle.”*

Anatole France

RÉAFFIRMER LA FÉMINITÉ DE LA LANGUE

La langue est, en français, un mot féminin que le masculin domine. Parmi les débats du moment, celui de sa féminisation relève sans conteste d’enjeux moins graves que le harcèlement, le viol, l’exploitation ou le plafond de verre mais soulève des polémiques aussi vives et passionnées. Il anime depuis longtemps les sphères militantes et les associations féministes. Il a pris une ampleur publique bien plus grande depuis l’édition par Hatier, en septembre dernier, d’un manuel scolaire en écriture inclusive.



Le poids des polémiques, du symbolique et de l'histoire

Le vent vient comme souvent de France où, intervenant dans le débat, le premier ministre, Édouard Philippe, a proscrit l'écriture inclusive dans les textes officiels à compter du 22 novembre 2017. La querelle s'invite, moins violente, chez nous où le rapport à la langue est moins crispé qu'outre-quiévrain. Dès 1993, des dispositions officielles avaient été prises par la Communauté française au sujet de la féminisation des noms de professions sans déclencher de tempête ni susciter de levée de boucliers. Peut-être parce que la culture publique commune ne s'appuie pas autant qu'en France sur la langue, parce que la Belgique n'a pas le même amour d'une de ses langues, la néglige, la maltraite régulièrement et la défend de moins en moins. La promotion des lettres, la diffusion des artistes francophones sont devenus les parents pauvres des politiques culturelles du royaume¹.

D'aucuns pourront juger cette controverse futile et de peu de poids face à d'autres combats plus impératifs et prioritaires. Certes, l'ordre symbolique organise la perception du réel et les jeux de langages sont aussi des jeux de pouvoir. Cependant, changer le langage ne changera pas le monde. La langue comme les livres sont faiblement en mesure de transformer le réel. *“En face d'un enfant qui meurt, La nausée ne fait pas le poids”*, reconnut Sartre bien après la parution de son premier succès littéraire. Sa réflexion peut s'entendre dans les deux sens : les mots ne suffisent pas plus à sauver un enfant qu'à effacer une femme. La féminisation de la langue seule

ne changera pas les rapports de domination, ne permettra pas une reconnaissance égale des femmes et des hommes dans tous les domaines de l'existence. Elle doit s'inscrire dans un mouvement plus vaste de transformation des représentations, des mœurs et des rapports sociaux. Sans doute que si la domination masculine était combattue sur tous ces plans, la neutralité du masculin pluriel s'entendrait de manière plus inclusive.

Car il faut bien reconnaître que la langue française est dominée par le “sexe fort”, le “genre noble”, le masculin considéré comme neutre. “Le masculin l'emporte toujours” enseigne-t-on aux petites filles et petits garçons dès l'école primaire. Ce n'est pas sans marquer les esprits, insinuer des préjugés, ancrer des automatismes non questionnés et formater des subjectivités. Une fois la langue incorporée, les sujets perdent conscience de l’“invisibilisation” ou de la dévalorisation des femmes que véhiculent les structures grammaticales qu'ils articulent tous les jours.

Cette préséance du masculin ou absorption du féminin par le masculin s'exprime dans la règle d'accord des adjectifs et des participes, dans les pluriels et les énumérations réunissant les deux genres, dans le générique masculin majuscule et dans les noms de professions bien qu'il ne s'agisse là ni d'une règle de grammaire ni d'une carence du dictionnaire.

L'égalité pourrait se conquérir dans la langue comme dans l'isoloir, le contrat de travail, les relations affectives ou les tâches ménagères. Comment évoluer vers une langue *épïcène* ou une écriture *inclusive* ?

La première assure l'égale représentation des deux genres dans ses règles et structures. L'ambition de la seconde est plus vaste puisqu'elle vise à intégrer toutes les minorités et exclure toute discriminations dans la langue, qu'elles soient fondées sur le genre, l'âge, l'origine ethnique l'orientation sexuelle ou le handicap. Une écriture inclusive exhaustive relève probablement d'un “mauvais infini” inatteignable puisqu'on aura toujours oublié quelqu'un et qu'une seule langue ne pourra jamais parler en même temps le langage de toutes les citoyennes et citoyens du monde... Vu le thème de notre dossier et sa portée plus large, nous nous focaliserons ici sur l'écriture épïcène.

Vers une évolution non violente

Le langage peut et doit évoluer pour épouser davantage les mœurs et les valeurs de son temps : *“Le système signifiant qu'est la langue doit être en accord avec le système auquel il renvoie. Si la réalité sociale évolue, il faut changer le système de représentation qu'est la langue”*². Mais la langue française est une vieille dame, riche d'une longue histoire, qui s'adapte lentement et avance à un train de sénateur. Il ne faut pas trop la brusquer. C'est pourquoi nous optons pour une approche nuancée et progressive de sa féminisation.

Pour commencer, nous soulignerons que nombre d'usages et de tournures peuvent déjà honorer davantage le féminin sans violenter la grammaire ou massacrer la typographie. Ensuite, s'il y a lieu d'inventer de nouvelles règles, veillons à leur cohérence, leur lisibilité et leur consensualité. La langue doit demeurer un patri-

moine commun et, si elle évolue vers une “matrimoine”, l’enjeu du commun persiste fondamental. Il convient de se mettre d’accord sur des règles communes décidées ensemble et une fois pour toutes plutôt que de permettre à chacune de faire comme bon lui semble ou de chercher à contrebalancer les normes existantes par des correctifs illisibles. Une des principales protagonistes de ce combat en France, l’historienne Eliane Viennot nous l’accorde : *“Pour éviter la cacophonie, il faut établir des conventions, elles sont en cours d’élaboration, nous sommes encore en phase d’expérimentation...”*³. Ces conventions nouvelles doivent valoir pour toute écriture. Il serait incohérent et perturbant pour les apprenants de laisser le choix entre différentes stratégies épiciques ou de les distinguer selon le contexte, le propos ou le support du texte, comme l’argumentent certaines féministes pour couper court à des objections : *“Pas de faux procès, nous ne voulons rien imposer en littérature ! Nous parlons des sciences humaines, des textes officiels, scolaires ou journalistiques, qui cherchent l’exactitude. [...] Sans doute faut-il alors rappeler qu’il s’agit d’une simple préconisation qui ne vise qu’à tenter de gommer la relative invisibilité des femmes dans la langue française.”*⁴ À l’instar de la loi, la langue doit, selon nous, demeurer la même pour tout le monde et en toute circonstance.

Avancer à un train de sénateur mais pas à un train d’académicien... L’Académie française s’oppose farouchement à cette réforme qu’elle appréhende comme “un péril mortel”. Ce qui se comprend de la part d’une institution qui a proscrit les femmes durant trois cent quarante-cinq ans, n’en a

intégré que huit depuis 1980 et se trouve clairement à l’origine de la masculinisation de la langue. En effet, jusqu’au XVII^e siècle, le français était nettement plus féminin en matière d’accord des adjectifs et des participes ou de noms de métiers et de dignités. C’est suite à la création de l’Académie par Richelieu en 1634 qu’une kyrielle de règles grammaticales ont été progressivement édictées par ses membres, notamment Scipion Dupleix, pour favoriser le genre masculin décrété subitement plus noble que le féminin.

Une habile réhabilitation

La féminisation de la langue pourrait donc débiter par la remise en question des règles qui ont présidé à sa masculinisation. Il nous paraît judicieux de rappeler cette histoire, d’en renverser les rapports de forces et d’en réhabiliter d’anciens prescrits. Nous pourrions reprendre la règle d’accord de proximité pour les adjectifs et les participes passés : lorsqu’ils se rapportent à des mots de genre différent, ils prennent la désinence du terme le plus proche (“les femmes et les hommes sont égaux”, “les hommes et les femmes sont égales”). Nous pourrions aussi revenir sur l’invariabilité des participes présents, comme cela se fait de plus en plus dans la pratique.

Au sujet de la féminisation des noms porteurs d’une domination masculine – on ne parle pas de tous les noms, uniquement de ceux qui renvoient à une fonction ou un titre social – il nous semble aussi qu’on pourrait puiser dans les ressources du vocabulaire existant avant d’inventer de nouveaux vocables. Jusqu’au XVI^e siècle,

la langue française n’éprouvait aucune difficulté à féminiser les noms de métier, y compris “nobles”, dès lors que les femmes commençaient à les exercer. La plupart des noms de profession existaient donc au féminin. Il suffit de les réhabiliter. Administratrice, doctoresse, poétesse, chercheuse, présidente existent. Pourquoi leur préférer madame le docteur, madame le président, la poète... Pourquoi autrice ne fonctionne pas comme actrice, créatrice ou directrice ? Pourquoi chercheuse serait moins prestigieux que chercheure ? Pourquoi écrivaine ou pompière ne sonneraient-elles plus bien, alors qu’elles étaient courantes il y a quelques siècles ? On nous rétorquera que ces fonctions au féminin sont moins prestigieuses ou que la présidente désigne la femme du président. N’est-ce pas rééquilibrer les rapports de forces entre les genres que de réimposer l’usage de ces termes au féminin et de faire entendre qu’au XXI^e siècle, une femme ne se définit plus par la fonction de son époux. En réalité, la remise en circulation de termes séculaires et condamnés par les grammairiens masculinistes (autrice, poétesse, médecine...) permet au contraire de mieux comprendre ce qui s’est passé dans l’histoire de la langue, au moins le temps que ces mots s’acclimatent et que ces usages se réinstallent.⁵

Des efforts contre la facilité

Avant d’inventer de nouvelles conventions, il convient également d’éviter certains mots ou usages, tel qu’“Homme” majuscule pour désigner le genre humain. On lui préférera “la personne humaine”. En général, chaque fois qu’on utilise des termes

génériques, on fera l'effort de chercher des formules féminines, épiciènes, neutres ou ambiguës au lieu de toujours privilégier le masculin neutre : "les personnes en migration" au lieu de "les migrants", "la population de ce pays" plutôt que les "habitants de ce pays", "les activistes" à la place de "les militants". On ne s'économisera plus trop la double flexion ("les actrices et les acteurs") qui n'allonge pas tant que cela une phrase.

On pourrait créer une nouvelle coutume en ce qui concerne les énumérations de termes renvoyant aux deux genres, en utilisant alternativement le féminin et le masculin pour représenter indifféremment les deux sexes : "le rendez-vous automnal des défenseurs des droits humains, des agitatrices de réflexion, des amateurs de subversion, des brasseuses de diversité et des inventeurs de possible". On pourrait enfin éventuellement façonner des néologismes mixtes tels que "celleux" pour "celles et ceux" ou "femmage" pour un hommage à une femme, voire "fomme" pour désigner les hommes et les femmes. Mais pas à tout bout de champ lexical, avec parcimonie et en veillant à leur intégration dans le vocabulaire commun.

Toutes ces propositions combinées permettent de nous épargner la proposition la plus sensible et controversée de l'écriture inclusive : les points milieux ou médians ("les lecteur-riche-s"), et leurs nombreuses variantes (tirets, parenthèses, majus-

cules...). Elle suscite de fait nombre d'objections, pas toutes de bonne foi : ces points triturent et ternissent la graphie ; ils perturbent la concentration, le rythme de la lecture et l'anticipation de la forme des mots ; ils sont impraticables à l'oral tant pour des raisons de prononciation que de compréhension ; ils nécessiteraient de rééditer et défigurer toute la littérature française... Les partisans de cette technique répliquent, sans nous convaincre, qu'elle n'est pas rétroactive et qu'elle ne concerne pas les créations littéraires. Ou encore qu'elle s'apparente à d'autres abréviations qu'on déroule automatiquement à l'oral : comme on écrit "Mme" et lit "Madame", on écrirait "les fil-le-s" et prononcerait "les fils et les filles". Nous avons déjà plaidé pour une langue homogène en chacun de ses usages et de ses supports écrits. Du reste, les abréviations, pratiques pour les prises de notes, doivent selon nous être évitées dans une publication soucieuse de sa finition.

Répétons-le : il est possible de mettre le féminin à l'honneur sans réinventer la grammaire et massacrer la typographie, en puisant dans l'infinie richesse de la langue française, en faisant preuve de vigilance et de créativité. Ces efforts transformeront plus profondément les mentalités et seront davantage le signe d'une dynamique d'inclusion que des petits points mécaniquement intercalés à tous bouts de mots. Ils honoreront autant les femmes que la langue et celles et ceux qui jonglent

avec elle. Car ce n'est pas y faire une belle place aux femmes que d'enlaidir la langue.

Nota Bene : ces propositions seront soumises au conseil d'administration de Bruxelles Laïque et au comité de rédaction de ses *Échos* en vue de leur adoption pour l'année 2019. Les institutions ont aussi leur temporalité à respecter.

¹ Quoique... Au Québec où l'on chérit la langue française et honnit les anglicismes, la rédaction épiciène est recommandée par l'Office québécois de la langue française depuis 1979.

² Alain Rey, "Faire changer une langue, c'est un sacré travail !", *Le Monde*, 23 novembre 2017

³ Eliane Viennot interrogée par Cécile Bouanchaud, "Cinq idées reçues sur l'écriture inclusive", *Le Monde*, 23 novembre 2017.

⁴ Eliane Viennot, *Ibidem*

⁵ Eliane Viennot, *Ibidem*

FEMMAGES¹

Le mercredi 14 mars 2018, **Marielle Franco** a été assassinée dans le centre-ville de Rio. Nous n'avons pas eu l'occasion de découvrir de son vivant toute l'ampleur et l'immense force de son engagement pour les droits des femmes, de la communauté LGBT, des personnes afro-américaines et de l'ensemble des populations des favelas de même que sa dénonciation constante et ferme contre les violences policières et l'abus du recours aux actions militaires. Les balles retrouvées auraient appartenu à la police...

Au sein de *Bruxelles Laïque Échos*, mieux qu'un hommage, ce "femmage" s'accompagne de l'espoir de voir son parcours en inspirer d'autres.

SEMIRA ADAMU ILS ONT TUÉ UNE FEMME, PAS SON COMBAT !

Le 22 septembre 1998, lors d'une sixième tentative d'expulsion, **Semira Adamu** a été tuée, étouffée à l'aide d'un coussin par des gendarmes qui agissaient conformément aux techniques d'expulsion définies par l'État.

Ayant quitté son pays parce qu'elle refusait un mariage forcé avec un vieux polygame, Semira avait vingt ans et n'a pas reçu l'asile en Belgique. Depuis le centre 127 bis où elle était enfermée, Semira jouait le rôle de lanceuse d'alerte : elle témoignait du fonctionnement de ces prisons encore peu connues et informait des dates d'expulsions de ses codétenus.

Semira incarnait, à sa manière, la lutte des femmes pour leur dignité et la résistance aux politiques d'asile et de migration inhumaines. L'État s'est appliqué à la faire taire.

À l'époque, dans un grand élan d'indignation, la société civile et de larges franges de la population ont dit : plus jamais ça ! Pourtant, vingt ans après, la Belgique persiste et s'empêtre dans une politique cynique et mortifère à l'égard des personnes en migration.

Les 21, 22 et 23 septembre un temps de réflexion et de transmission de la mémoire, des actions militantes et des rassemblements populaires et culturels se déploieront pour rendre hommage à Semira Adamu et à son combat, rappeler le "plus jamais ça" de 1998 et dénoncer l'alignement de la Belgique sur une politique migratoire européenne qui a fait, en vingt ans, des dizaines de milliers de victimes à ses portes et sur son territoire.

¹ Néologisme proposé par Diane Lamoureux et Nadine Plateau, entre autres, et repris ici en clin d'œil.

Conseil d'Administration

Carlo CALDARINI
Edwin DE BOEVE
Anne DEGOUIS
Jean-Antoine DE MUYLDER
Michel DUPONCELLE
Bernadette FEIJT
Thomas GILLET
Ariane HASSID
Abdessamade LAQDIM
Christine MIRONCZYK
Michel PETTIAUX
Thierry PLASCH
Johannes ROBYN
Myriam VERMEULEN
Dominique VERMEIREN

Direction

Fabrice VAN REYMENANT

Comité de rédaction

Juliette BÉGHIN
Mathieu BIETLOT
Jean-François GRÉGOIRE
Chahr HADJI
Paola HIDALGO
Alexis MARTINET
Cedric TOLLEY
Olivia WELKE
Alice WILLOX

GRAPHISME : Cédric Bentz & Jérôme Baudet **EDITEUR RESPONSABLE** : Ariane HASSID, 18-20 Av. de Stalingrad - 1000 Bruxelles

ABONNEMENTS

La revue est envoyée gratuitement aux membres de Bruxelles Laïque. Bruxelles Laïque vous propose une formule d'abonnement de soutien pour un montant minimum de 20 euros par an à verser au compte : **BE 97 0682 2587 6449** (communication : BLE).

Toute inscription à la liste de diffusion de ce trimestriel peut être résiliée sur simple demande à Bruxelles Laïque.

Les articles signés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Dans ce dossier, Bruxelles Laïque propose de dresser un portrait du féminisme en 2018 afin de questionner ses possibilités, mais aussi ses limites et les façons de traduire certaines avancées réalisées ces derniers mois en acquis durables. Le féminisme semble parfois être devenu un carrefour ambulancier : on ne sait plus qui vient d'où, ni qui va où et avec qui. Y a-t-il une façon plus légitime qu'une autre d'être féministe ? Quid de la liberté sexuelle et du puritanisme ? Comment éviter les écueils des tribunaux populaires et l'émocratie des médias sociaux ? Comment penser une société plus juste envers les femmes ? Celle-ci passe-t-elle par une réforme de la langue ? Autant de questions qui interpellent et qui méritent qu'on s'y arrête pour prendre un peu de recul. Animées par l'esprit critique, les contributions mettent ici en perspective différentes manifestations, différents concepts mais aussi différentes critiques du féminisme. Il s'agit de sortir de l'arène que sont devenus les médias sociaux pour retourner aux principes du libre-examen afin d'alimenter le débat démocratique et la réflexion des lectrices et lecteurs.

Avenue Stalingrad 18-20 • 1000 Bruxelles
Tél.: 02 289 69 00 • fax: 02 289 69 02
www.bxllaïque.be • bruxelles.laique@laicite.be

